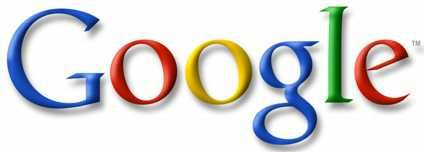




LE CITATEUR.

LE CITATEUR.

PAR PIGAULT-LEBRUN.

Notre crédulité fait toute leur science.

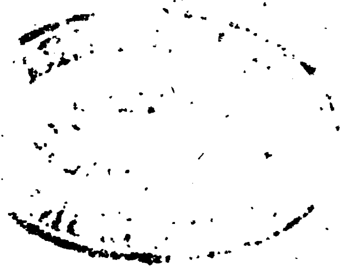
VOLTAIRE.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,

Chez BARBA, libraire, Palais du Tribunat, derrière le Théâtre Français, n°. 51.

18



LE CITATEUR.

CHAPITRE VI.

Il n'est pas de mince société qui ne soit bien aise d'avoir ses archives; les capucins même avaient les leurs. Les Chrétiens commencèrent bientôt à se faire des livres. Déja divisés sur plusieurs points de leur croyance, chacun écrivit d'après son opinion, chacun écrivit isolément. Personne ne m'a dit cela ; mais pour s'en convaincre, il ne faut que comparer les livres qui passent pour être les plus saints. Tout y est pièces de rapport, tout y est contradictoire. Le Saint-Esprit n'est pas plus adroit là qu'ailleurs : c'est toujours l'habit d'Arlequin.

On fit d'abord beaucoup d'évangiles. Chacun était bien aise de faire parler Jésus selon ses petits intérêts, et c'est tout simple : aussi pourquoi Jésus n'a-t-il rien écrit ? Considéré comme le fils d'un pauvre charpentier, son ignorance n'a rien qui étonne ; considéré comme Dieu, puisqu'il l'a été trois cent vingt-cinq ans après sa mort, c'est autre chose. Ne valait-il pas mieux qu'il écrivît de bonnes vérités, bien claires, bien utiles, bien convaincantes, que de déranger à tort et à travers l'ordre de la nature, sans obtenir de tant de fracas le moindre résultat heureux ?

Dieu-Jésus s'étant tu, d'autres firent l'évangile de la Nativité, l'évangile de l'Enfance, l'évangile de Nicomédie, et quarante-sept autres évangiles. On forgea des lettres de

Jésus-Christ à un prétendu roi d'Edesse, des lettres de Marie, des lettres de Sénèque à Paul, des lettres de Pilate à Tibère. Lactance supposa des oracles des Sibylles en faveur de Dieu-Jésus, etc. etc. La quantité de ces livres est innombrable.

Vous savez, ou vous ne savez pas, qu'à ce même concile où Jésus fut proclamé Dieu, les Pères, embarrassés sur le choix de cette multitude de livres extravagans ou contradictoires, crurent ne pouvoir mieux faire que de s'en rapporter à celui qu'on venait de diviniser. Il était assez naturel que le nouveau Dieu daignât, par reconnaissance, mettre fin à tant de tracasseries et à tant d'incertitudes. On mit donc tous les livres sur l'autel, et on pria Dieu-

Jésus de faire tomber tous les œuvres apocryphes.

Ils tombèrent, ma foi, ils tombèrent d'eux-mêmes ; c'est moulé dans l'Histoire des Conciles : mais ce que cette histoire ne dit pas, c'est que Jésus eût bien fait de faire tomber aussi l'Apocalypse, que je le défie d'entendre, tout Dieu qu'il est. Il eût bien fait de supprimer certains passages des Actes et des Epîtres des Apôtres, qui prêtent trop à la critique. Il eût bien fait de faire tomber trois de nos quatre Evangiles, parce qu'il y a entr'eux certaines petites différences dignes d'être remarquées.

Saint Luc, par exemple, nous apprend que Marie fit circoncire son fils le huitième jour, et qu'elle fut se purifier au temple à l'époque ordinaire. Il n'est pas question d'a-

larmes, ni de fuite; tout suit l'ordre habituel.

Saint Luc ajoute, qu'après que Marie se fut purifiée au temple, elle retourna, avec Joseph et Jésus, à Nazareth leur ville, et qu'ils venaient tous les ans faire la Pâque à Jérusalem. Ils ne craignaient donc rien des fureurs d'Hérode.

Saint Mathieu, qui nous conte l'histoire du massacre, ajoute, lui, que Joseph et Marie emportèrent aussitôt Jésus en Egypte, de peur qu'il ne fût égorgé comme les autres. Mathieu voulait être conséquent, à la bonne heure. Mais le Saint-Esprit ne l'est guère, en dictant à Mathieu d'une façon, et à Luc d'une autre.

Venons au secours du Saint-Esprit; tirons-nous de là en théologien. Il est constant que, pour hu-

milier notre faible raison, ces deux passages paraissent opposés; mais il est évident qu'ils disent la même chose.

Ce n'est pas la seule fois que notre faible raison est humiliée.

Saint Luc et saint Mathieu ne s'accordent pas encore sur la généalogie qu'ils donnent à Jésus-Christ.

Saint Marc dit que Jésus mourut à la troisième heure; saint Jean le fait mourir à la sixième.

« Alte-là, monsieur, dit l'abbé.
» Vous savez qu'alors on ne divisait
» pas le temps comme aujourd'hui.
» — Je sais, mon cher maître, que
» leur troisième heure est pour nous
» neuf heures du matin, que leur
» sixième heure est midi. Mais puis-
» qu'ils écrivaient dans le même
» temps, ils ont dû compter de mê-
» me. Vous ne me persuaderez pas

» que l'un ait divisé le temps à la
» manière juive, et l'autre à la fran-
» çaise. Contradiction, l'abbé, con-
» tradiction ».

Selon Marc et Mathieu, les femmes qui allèrent au sépulcre, virent un ange. Selon Luc et Jean, elles en virent deux.

Selon les uns, ces anges étaient au-dehors du tombeau; selon les autres, ils étaient au-dedans.

Mathieu dit que Jérémie a prédit que le Christ serait trahi pour trente pièces d'argent, et il n'y a pas un mot de cela dans Jérémie. J'en suis fâché, mais voilà l'Evangile qui ment.

Et le mensonge est si bien avéré, que saint Jérôme, votre grand saint Jérôme, le plus éloquent des Pères du désert, dit, *de Opt. gen. interpret.*, que les citations de saint

Mathieu ne s'accordent pas avec la version grecque. *Quanta sit inter Mathæum et septuaginta verborum ordinisque discordia, sic admiraberis, si hebraïcum videas, sensusque contrarius est.*

Il est dur pour vous, mon cher abbé, qu'un de vos plus grands saints donne un démenti formel à l'Evangile; et saint Jérôme n'a pas tout relevé. Saint Luc, après nous avoir fait le détail du cortége brillant et bruyant au milieu duquel Dieu viendra juger les vivans et les morts à la fin du monde, ajoute: En vérité, je vous dis que la génération actuelle ne passera point que tout cela ne s'accomplisse. Il s'est écoulé bien des générations depuis ce temps-là. Encore un mensonge.

Saint Pierre dit: Nous attendons de nouveaux cieux et une nouvelle

terre. *Ep. ch. 4.* Encore un mensonge.

Saint Paul ment comme les autres, ou d'après les autres.

Il dit aux habitans de Thessalonique, *v. 16 :* Car aussitôt que le signal aura été donné par l'archange et par la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel, et ceux qui seront morts en Jésus-Christ, ressusciteront les premiers.

Et *v. 17 :* Puis nous, qui sommes vivans et qui seront demeurés jusqu'alors, nous serons emportés avec eux dans les nuées, pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air, et ainsi nous vivrons pour jamais dans le Seigneur. Au reste, cette opinion de la fin prochaine du monde, fut soigneusement entretenue pendant plusieurs siècles. Une multitude de donations aux moines

commençaient par ces mots : *Ad ventante mundi vespero, etc.* ce qui veut dire : *La fin du monde approchant;* et les moines, qui annonçaient la fin du monde, prenaient toujours. Revenons à nos livres.

Pourquoi Paul reprend-il Pierre qui judaïsait, lorsqu'il judaïsa lui-même pendant huit jours dans le temple de Jérusalem, d'après le conseil de saint Jacques ?

Pourquoi écrit-il aux Galates : Si vous vous faites circoncire, Jésus ne vous servira de rien; et après avoir écrit cela, il circoncit son disciple Timothée ?

Pourquoi écrit-il aux Corinthiens, *Ep. II :* Je ne pardonnerai à aucun de ceux qui ont péché, ni aux autres ? A qui donc pardonnera-t-il ?

Pourquoi déclare-t-il devant le grand-prêtre, qu'on le persécute

parce qu'il est pharisien ? Il ment, parce qu'il était chrétien. Il ment, parce qu'on ne persécutait pas les Pharisiens, et ce n'est point par ignorance qu'il ment ici; il ment sciemment, et contre sa conscience. *Act. Apos.*, *cap.* XXIII, *v.* 6.

Au surplus, saint Pierre lui avait donné l'exemple; il avait commencé son apostolat par renier son divin maître, comme Aaron avait commencé le sien par l'adoration d'un veau d'or.

Pour la seconde fois, mon abbé était exaspéré. Là, là, lui dis-je, remettez-vous. Erasme, qui vous valait bien, étourdi de tout cela comme vous, finit comme vous par ne plus savoir ce qu'il dit. Il avoue que l'Esprit divin permettait aux Apôtres de s'égarer. *Spiritus ille di-*

vinus mentium Apostolicarum moderator, passus est, suos ignorare quædam et labi. In Mathæ., lib. 11. Mais Erasme a tort; un théologien ne doit pas faire de ces aveux-là. Ne croyez pas, au reste, que les premiers Chrétiens fussent plus d'accord que nous sur leurs livres. Les Alloges, les Théodosiens rejetèrent toujours celui de saint Jean; ils en parlaient avec mépris, à ce que nous apprend saint Epiphane, dans sa 34e *Homélie.*

Mais aussi, messieurs, pourquoi n'avoir pas supprimé ou refait tous ces livres-là, lorsque vous seuls saviez lire, lorsque l'imprimerie ne les avait pas mis dans les mains de tout le monde? Ah! c'est que vous avez cru que les hommes croupiraient dans l'ignorance où vous les entreteniez, selon le passage de l'E-

vangile : « Bienheureux les pauvres d'esprit ».

Je vous ai déja dit que les Pères de l'Eglise, jusqu'à Irénée, ne citent aucun passage des quatre Evangiles. Vous vous fâcherez encore si vous voulez, l'abbé, mais je les crois faits après coup, et je vous prouve qu'ils sont mal faits.

Nous venons de voir que les premiers Chrétiens attendaient la fin du monde et la résurrection des morts. Ils croyaient donc à une autre vie, et par conséquent à une ame immortelle. La plupart des sectes juives rejetaient cette opinion; les Phariens l'admirent, et Jésus n'aimait pas les Pharisiens : Jésus aurait-il été matérialiste? Cette idée me rappelle un mot de Pic de la Mirandole à Alexandre VI : Je crois, le bon Dieu me pardonne, que votre sainteté

n'est pas chrétienne. Je ne le crois pas non plus, lui répondit le pape.

Que Jésus ait été matérialiste ou non, mon confesseur compte bien sur la résurrection générale; mais le marquis d'Argens et Voltaire, qui n'en savent pas tant que mon confesseur, trouvent de grandes difficultés dans cette affaire-là. Voilà comment ils s'expriment à-peu-près.

Chaque homme reprendra, dit-on, précisément le même corps qu'il avait. Diable, c'est beau, ça!

Mais comment chacun retrouvera-t-il ses membres? Notre corps est, pendant la vie, dans un changement continuel. Nous n'avons rien, à cinquante ans, du corps où était logée notre ame à vingt.

Un enfant meurt dans le ventre de sa mère, juste au moment qu'il vient

de recevoir une ame. Ressuscitera-t-il fœtus, ou garçon, ou homme? Si fœtus, à quoi bon? si garçon ou homme, d'où lui viendra sa substance?

Un soldat va au Canada. Il se trouve que, par un hasard assez commun, il manque de nourriture. Il est forcé de manger d'un iroquois qu'il a tué la veille. Cet iroquois s'était nourri de jésuites pendant deux ou trois mois. Une partie de son corps était devenue jésuite. Voilà le corps de ce soldat composé d'iroquois, de jésuites, et de tout ce qu'il a mangé auparavant. Comment chacun reprendra-t-il précisément ce qui lui appartient? etc. etc.

« Hé, monsieur, me dit mon con-
» fesseur, ne voyez-vous pas que Dieu
» créera de la chair pour compléter
» les corps incomplets. — Et ceux

» dont il ne sera rien resté du tout?
» — Croyez-vous qu'il soit difficile à
» Dieu de les créer en entier? — Mais,
» mon cher maître, s'il y a création
» en tout ou en partie, ce n'est plus
» résurrection. Et comment ces mil-
» liards de milliards de corps tiendront-
» ils dans la petite vallée de Josaphat,
» où on ne ferait pas entrer dix mille
» hommes? — Hé, monsieur, ils y
» tiendront.... ils y tiendront les
» uns sur les autres. — Mon cher
» maître, Dieu nous garde d'être
» dessous.

» Dites-moi un peu dans quel état
» nous ressusciterons? Dieu n'aura
» pas conservé nos habits, comme
» ceux des Hébreux du désert. — Je
» suis, pour cette fois, de votre opi-
» nion, monsieur; oui, nous ressus-
» citerons nus, et ce qui me le fait
» croire, c'est qu'Origène, saint Jé-
» rôme,

»rôme, saint Athanase, saint Ba-
» sile croient que les femmes ne res-
» susciteront point avec leur sexe.
» — Ces saints-là sont bien modestes;
» mais si les femmes ressuscitent
» sans sexe, dites-moi, ce que les
» hommes feront du leur? Si certain
» bijou ne doit servir à rien, ce n'est
» pas la peine qu'il ressuscite; et
» puis, docteur, pourquoi le laisser
» voir aux femmes inhabiles à en
» user? Dieu voudrait-il renouveler
» sa farce usée du fruit défendu?
» La reine Cléopâtre demandait
» très-sérieusement aux Juifs d'A-
» lexandrie, c'est-à-dire aux princi-
» paux d'entr'eux, qui lui parlaient
» résurrection, si les femmes ressus-
» citeraient nues ou habillées. Ces
» pauvres diables, qui n'en savaient
» pas aussi long que saint Athanase
» et compagnie, restèrent muets, et

» la reine prononça que les femmes
» ressusciteraient habillées, parce que
» peu d'entr'elles gagnent à se mon-
» trer sans chemise, et que nous,
» êtres fantasques, nous voulons tou-
» jours voir ce qui est caché, sauf à
» être punis de notre curiosité. O Cléo-
» pâtre ! Cléopâtre! de la coquetterie,
» même au moment de la résurrection!
» Vous étiez bien femme, grande
» reine » !

Cette discussion nous mène droit en Enfer, où doivent aller les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des hommes, ainsi que Dieu le père l'a arrangé dans sa sagesse. Dieu-Jésus y est descendu après sa mort, et ne nous en a rien appris après sa résurrection : ce Dieu-là ne fait jamais rien à propos. Enfin, il y est descendu, le fait est devenu article de foi,

Voyons un peu quand on a imaginé ce dogme-là.

Notre symbole s'appelle *le Symbole des Apôtres*, et les Apôtres ne parlent pas de leur Symbole. Il est fort extraordinaire que saint Luc ait oublié d'insérer cette pièce importante dans son Evangile, que saint Paul, grand écrivain, n'en dise pas un mot. Ah! je vois ce que c'est, c'est qu'il n'y avait pas de Symbole. En effet, un prêtre d'Aquilée, nommé *Ruffin*, est le premier qui en parle, quatre cents ans après la mort de Jésus.

Du temps de saint Irénée, on avait un Symbole essentiellement différent du nôtre. De concile en concile on le changea, on le mitigea, selon que le Saint-Esprit supprimait ou inspirait de nouveaux articles de foi.

Au premier concile de Constantinople, convoqué en 381 par l'empereur Théodose, on le finit à-peu-près. Toujours l'habit d'Arlequin, toujours des pièces et des morceaux.

Enfin notre *Credo*, tel que le Saint-Esprit l'a fait en six ou sept fois, doit être du cinquième siècle, car il est postérieur à celui de Constantinople, et c'est dans celui-là que Jésus descend aux Enfers.

Je le répète, messieurs, il est mal-adroit à vous, lorsqu'un homme qui savait lire était un être si étonnant, si précieux, qu'en France, en Angleterre, en Allemagne, on lui accordait sa grâce, quel que fût le délit, ce qui s'appelait *bénéfice de Clergie*, il est mal-adroit à vous de n'avoir pas intercalé dans les Evangiles, dans les livres des Apô-

tres, quelque petit passage innocent qui appuie cette descente aux Enfers. Saint Jérôme et saint Augustin, qui en parlent les premiers, et qui sans doute avaient puisé à la source, auraient dû nous dire ce que c'est que cet Enfer, et où il est. C'est peut-être le trou de saint Patrice, en Irlande, dont on trouve les détails merveilleux dans la Bibliothèque bleue. Lisez, je vous prie, l'histoire de l'Enfer de saint Patrice : c'est un excellent livre, et il ne coûte que la bagatelle de six sous.

Ah! je me rappelle......... Saint Pierre dit, dans sa première Epître, et Dieu sait où le pêcheur de turbots a appris à écrire; il dit dans sa première Epître, faite par lui ou par un autre : Le Christ est mort une fois pour nos péchés........ mort, à la vérité, en chair, mais ressuscité en

esprit, par lequel il alla prêcher aux esprits qui étaient en prison. Voilà une autorité irrécusable en faveur de la descente aux Enfers. Mais,

Ressusciter en esprit, ne veut pas dire que son corps sortit du sépulcre le troisième jour; il me semble que cela veut dire que le corps y resta, et ici saint Pierre, loin d'être orthodoxe, est hérétique. Le voilà de l'avis des Cérinthiens. Mais,

Prêcher les esprits qui étaient en prison, ne veut pas dire prêcher les Saints, parce que le Paradis n'est pas une prison. Cela ne veut pas dire non plus prêcher les ames du Purgatoire, parce que, du temps de saint Pierre, le Purgatoire n'était pas inventé. C'étaient donc les damnés que Dieu-Jésus prêchait. Prêcher des gens condamnés pour l'éternité toute entière, des gens qui ne peu-

vent rien gagner en s'amendant, c'est se moquer d'eux, c'est une mauvaise plaisanterie. Dieu-Jésus était donc goguenard? Je ne crois pas qu'aucun père de l'Eglise, qu'aucun docteur de Sorbonne même, ait fait ces petites et insignifiantes observations; mais je sais que le Saint-Esprit s'aperçut, plus tard, qu'il était absurde d'envoyer Jésus aux Enfers, où il n'avait que faire, à moins qu'il n'y allât pour attiser le feu.

Comme une pièce de plus, une pièce de moins ne fait rien à un habit d'Arlequin, le Saint-Esprit souffla, au cinquième siècle, à un nommé Pierre Chrisologue, garçon reconnu pour être inventif, qu'il y avait des Limbes. Ces Limbes sont un Enfer adouci, un faubourg d'Enfer, comme les appelle le vieillard de Ferney. C'est dans ces Limbes que, par

rétroaction, et de son autorité privée, Pierre Chrisologue logea les patriarches morts sans baptême, et c'est de là que Dieu-Jésus vint les tirer. Ceci explique et concilie tout. C'est dommage qu'on se soit avisé si tard de cet *avisoire-là*.

On s'avisa plus tard encore du Purgatoire, et je ne sais quand on s'en avisa. J'en suis fâché, car je n'ai rien de caché pour vous, docteur, et je vous le dirais tout de même. Ce que je puis vous assurer, c'est que les anciens Brachmanes, environ 3500 ans avant la naissance de Jésus-Christ, avaient inventé un Purgatoire où les anges rebelles devaient passer mille ans. J'ai oublié cela dans mon premier chapitre, et je vous en demande pardon.

Ce que je puis vous assurer encore

core, c'est que ceux d'entre les chrétiens qui adoptèrent les premiers le Purgatoire, furent traités d'hérétiques. Saint Augustin condamne ouvertement les disciples d'Origène, qui admettaient ce lieu de purgation, un peu dure, à la vérité; mais on tiret les ames du Purgatoire avec des prières, on n'a des prières qu'avec de l'argent, et les parties intéressées soutinrent le dogme du Purgatoire, en dépit de saint Augustin.

C'est assez parler Enfer, Limbes et Purgatoire, que notre Dieu rusé, vindicatif et barbare tourmente tant qu'il voudra ses créatures, qui ne sont que ce qu'il les a faites, à la bonne heure. Il ne nous tient pas encore, et voyons un peu ce que c'est que son saint Paradis, où il est si difficile d'entrer. Voyons s'il vaut les sacrifices qu'on nous impose;

nous reviendrons après à ces sacrifices dont tout le monde parle, et que personne ne fait. . . . .

Le Paradis. . . . le Paradis. . . . ah! vous êtes impatientes, mesdames? vous brûlez de savoir si vous y serez toujours belles, si vos amans y seront constans, si vous seules y jouirez du doux plaisir de l'inconstance, si vos sens, bornés ici-bas, s'étendront en proportion de vos désirs. Je lis dans vos yeux, vous voulez bien des choses; mais ces biens ineffables ne se gagnent pas en courant les bals, les spectacles, les rendez-vous. Voyons cependant en quoi consistent ces biens ineffables.

Vous goûterez par le sens de l'ouïe le plaisir des sens, dit *saint Augustin*, *chap. 2 et 3, n. 149.* Voilà pourquoi les petites filles de quinze ans, bien élevées, et qui savent bien leur

catéchisme, croient encore que les enfans se font par l'oreille.

Vous ne cesserez jamais de jouer de la guitare et de chanter. Chanter pendant toute l'éternité, c'est un peu long; mais Plazza le veut ainsi, *page 506*. Il dit encore, ce Plazza, que vous aurez trois mobilités; des plaisirs sans chatouillement, des caresses sans mollesse, des voluptés sans excès. Je ne sais si Plazza entend par ces paroles les jouissances de la musique; mais j'avoue que je ne sais pas ce que c'est que trois mobilités, et je soupçonne fort le docteur Plazza de ne pas le savoir plus que moi.

Les bienheureux seront rassasiés sans dégoût, et ils jouiront de la santé sans maladie.... Sans maladie! dit finement saint Prosper, nº. 232.

Et saint Thomas, mesdames, c'est

lui qu'il faut lire, et je suis certain que vous ne l'avez pas lu. N'avoir pas lu saint Thomas, surnommé, à si juste titre, l'*ange de l'école !* Avant de vous rapporter ce qu'il dit du Paradis, je veux vous donner un échantillon de son style et de ses idées.

Il nous dit que les anges sont corporels, par rapport à Dieu : ils devraient plutôt l'être par rapport à nous, qui ne pouvons voir des esprits.

Il nous dit que l'ame reçoit son être dans le corps ; ce qui revient à mon système..... Vous vous rappelez bien? Dieu à sa voûte de cristal, et soufflant des ames quand vous faites, mesdames, ah !......., ah !..... ah !.....

Saint Thomas ajoute que l'ame est végétative, sensitive et intellec-

tuelle. Sensitive, peut-être; intellectuelle, sans doute; végétative, non: elle serait matérielle.

Il assure que l'ame est toute en tout, et toute en chaque partie. Ce cher homme-là nous triple, nous décuple les ames, comme on a fait de la sainte Trinité, et de Dieu-Jésus dans la très-sainte Eucharistie.

Il demande quelle est la cause efficiente et formelle du corps : que ne demandait-il cela à son père? Moi, qui ne suis qu'une bête, j'ai toujours cru que la cause des corps était dans la semence.

Il nous apprend que le baptême régénère par lui-même, et par accident : s'il régénère par lui-même, à quoi bon l'accident?

Saint Thomas, mesdames, a fait de gros volumes dans ce genre-là, et ces gros volumes lui ont fait une

grosse réputation. Supplément au chapitre des réputations usurpées.

Je conçois aisément que l'échantillon que je viens de vous donner du savoir-faire de l'ange de l'école, ne vous donnera pas la tentation de le lire. Pourquoi ce maudit arbre de la science ne ressemblait-il pas aux œuvres de saint Thomas? Vous n'y eussiez pas touché, mesdames.

Peu satisfaites de ce que saint Augustin, Plazza, saint Prosper disent du Paradis, vous voulez savoir ce qu'en pense saint Thomas, dût-il déraisonner là-dessus comme sur le reste : hé bien! mesdames, voilà ce qu'il en dit, *supplém., part. 3, 9, 8, 4.*

L'odorat des corps glorieux sera parfait, et l'humide ne l'affaiblira pas. Je conçois parfaitement qu'une ame n'ait pas de pituite; mais je ne

trouve pas la félicité suprême à avoir le cerveau sec.

Il dit dans sa *part. 2, quest. 102*, qu'il y a trois Paradis : le terrestre, le céleste, le spirituel. Il est assez difficile qu'une ame ou qu'un corps soit dans trois Paradis à la fois. Le nombre trois était alors de mode, et nous ramènera tout naturellement à la sainte Trinité, qui vaut bien qu'on s'en occupe un peu.

Voilà, mesdames, tout ce que je puis vous dire du Paradis, et j'ai invoqué les autorités les plus respectables. Vous froncez le sourcil ? ce Paradis-là ne vous tenterait point? Vive celui de Mahomet, n'est-ce pas ? Ce coquin de Mahomet connaissait le cœur humain mieux que nos pères de l'Eglise.

Mais savez-vous, mesdames, que, bien que le Paradis des Chrétiens vous

paraisse insipide, il y a bien des choses à faire pour l'obtenir ; et, toutes réflexions faites, il vaut mieux encore faire des enfans par l'oreille, ou avoir le cerveau sec, que de brûler pendant toute une éternité : c'est bien long, toute une éternité !

Examinons ce que vous avez à faire pour vous garantir de la grillade : nous reviendrons après à la très-sainte Trinité.

Vous observerez d'abord, mesdames, que, selon nos chers abbés, il n'y avait point de véritable vertu sur la terre avant que Dieu-Jésus nous apportât la sienne : il existait pourtant avant lui des sociétés anciennes et nombreuses, et il est difficile qu'une société existe sans morale. N'importe ; Socrate, Confucius, Antonin étaient des êtres immoraux. Aristote et Epictète,

qui recommandent la pureté dans le discours ; Tibulle, qui dit : *casta placent superis ;* les Romains, qui avaient des lois contre l'adultère ; les Siamois, qui, de l'aveu du P. Tachard, en ont une qui défend non-seulement les actions déshonnêtes, mais les pensées et les désirs impurs : tous ces gens-là étaient des monstres.

Voyons donc ces vertus sublimes si au-dessus de celles de ces malheureux païens : d'abord, vous aimerez Dieu par-dessus toutes choses, et votre prochain comme vous-même. Nous avons trouvé que ce Dieu-là n'est pas aimable du tout ; ensuite il n'est pas visible ; et comment aimer par-dessus toutes choses un être qu'on ne connaît pas, et dont on n'entend raconter que des extravagances ? Quand l'exécution d'un pré-

cepte est impossible, le précepte ne vaut rien.

Quant à l'amour du prochain, c'est autre chose. Il est très-doux d'obéir à l'Eglise, lorsque ce prochain-là se présente sous la forme d'un jeune homme dessiné à-peu-près comme l'Apollon du Belveder; n'est-il pas vrai, mesdames? mais vouloir que l'amour du prochain s'étende sur tous les hommes, c'est trop. Ce ne serait pas assez d'un cœur, et puis votre directeur vous dirait, mesdames, que vous êtes des catins; car ces messieurs se contredisent toujours en morale comme en dogme, et je le prouve tout de suite.

La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse, dit le second précepte. Comment concilier cet amour extrême de Dieu avec

cette terreur profonde dont on doit être pénétré devant lui? encore une balourdise, docteur. Sénèque, qui était bien aussi docteur que vous, dit qu'un homme sensé ne peut craindre les Dieux, parce qu'on ne peut aimer ce qu'on craint. *Deos nemo sanus timet, furor enim est metuere salutaria, nec quisquam amat quod timet.* De Benef., 4.

Ailleurs on conte qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Je ne dirais pas non, si cette doctrine-là n'avait pas formé des Jacques Clément, des Jean Chatel, des Ravaillac. C'est avec cette maxime-là que nos chers abbés furent toujours les maîtres du sort des rois; et, rigoureusement parlant, on ne peut pas leur en faire de reproches, car saint Thomas d'Aquin, un de leurs guides spirituels, a formellement prêché le

régicide. Voyez *les Coups d'Etat*, *tom. 2, p. 33.*

L'Evangile dit : Donnez votre tunique quand on vous vole votre manteau. Quand on vous donne un soufflet, tendez l'autre joue ; c'est fort aisé à dire : mais si je donne ma tunique quand on m'aura pris mon mantean, j'encouragerai le vol, et j'aurai tort. Si je tends l'autre joue quand on me donnera un soufflet, je renonce au soin de ma conservation, qui est de droit naturel, et puis les autres chrétiens mes confrères me montreront au doigt, me mépriseront comme un lâche, et ce sera à qui me donnera des soufflets. Ce précepte-là n'est pas encore bon.

Saint Mathieu dit, *chap. 6, v. 25* : Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez, et donnez l'argent

aux pauvres. Il est très-beau d'être parfait, mais il est dur de mourir de faim ; et c'est ce qui m'arrivera, si mes confrères les chrétiens ne vendent pas aussi ce qu'ils ont pour m'en donner l'argent. Ce précepte-là favorise ouvertement la fainéantise : il ne vaut rien.

Il est très-louable sans doute de faire l'aumône, mais quand vous la ferez, mesdames, évitez les pauvres du caractère de saint Pierre ; il aimait beaucoup qu'on lui donnât, et c'est assez naturel à un homme qui n'a rien ; mais il fit mourir Anania et Zaphira, qui, selon le précepte, lui avaient apporté tout ce qu'ils avaient, à quelque chose près. Or l'Evangile ne dit pas que les pauvres à qui on fait la charité, aient le droit d'étouffer ceux qui gardent de quoi vivre.

Vous ne croiriez pas, mesdames, que l'ignorance la plus profonde ait été de tout temps en grande recommandation parmi les chrétiens. Vous me demanderez comment l'ignorance peut être vertu; je vous dirai que c'est vertu d'humilité. Vous me demanderez ce que c'est qu'une vertu qui n'est utile, ni à soi, ni aux autres; je vous dirai que c'est une vertu chrétienne. Voici au reste une autorité en faveur de l'ignorance. Saint Jérôme dit : *Geometrica, arithmetica, habent in suâ scientiâ veritatem, sed non ex scientiâ illa, scientiâ pietatis. Scientia pietatis est noscere Scripturas, et intelligere Prophetas, Evangelia credere, Prophetas non ignorare. Ep. ad Titum.* Cela veut dire qu'*il y a de la vérité dans la géométrie et l'arithmétique; mais ce n'est*

pas la science de la piété. La science de la piété est de connaître l'Ecriture sainte, d'entendre les Prophètes, de croire à l'Evangile, de ne pas ignorer les Prophètes. Saint Ambroise et saint Augustin parlent dans le même sens; l'un, *de Officiis*, *lib.* 1; l'autre, *de Ordinis disciplinâ.*

Avant eux, saint Paul s'était fait apporter et avait brûlé tous les livres qui ne convenaient pas à ses vues. Après eux, saint Grégoire, pape, fit détruire beaucoup de manuscrits, et il agissait conséquemment d'après ses principes. Il aurait dû défendre, sous peine d'excommunication, d'apprendre à lire.

Ce n'est pas tout d'être ignorant, de recevoir des soufflets, de donner tout ce qu'on a, il y a encore des professions qu'il faut soigneusement

éviter. Saint Jean Chrysostôme dit, qu'un marchand ne peut plaire à Dieu, qu'un chrétien ne peut être marchand, et qu'il faut le chasser de l'Eglise. Il se fonde sur le passage du psaume 70 où il est dit : je n'ai point connu le négoce. Heureusement nos jolies marchandes ne lisent pas saint Jean Chrysostôme : elles ne manqueraient pas de quitter leurs maris..... pourvu qu'ils leur déplussent.

Lactance dit, *tome 1, page 137*, qu'un chrétien ne peut être ni soldat, ni accusateur. Ce serait quelque chose de beau que la France sans commerce, sans armées, sans tribunaux. Heureusement on n'est pas du tout dévot en France, quoique pour être du bon ton, il faille le paraître beaucoup.

Il est assez extraordinaire que, contre

contre l'avis de Lactance, nos prêtres veuillent bien bénir nos drapeaux. Au moment d'une affaire, chaque parti fait bénir les siens, et son aumônier prie Dieu de lui faire la grâce d'égorger son prochain. Il y a pourtant un parti battu, et ses drapeaux étaient bénis comme ceux du parti qui chante le *Te Deum* en action de grâces du sang qu'il a versé. Dans la guerre de la révolution, on ne bénissait pas nos drapeaux, nous n'avons eu affaire qu'à des drapeaux bénis, et nous les avons menés lestement. Oh! c'est une chose très-utile qu'une bénédiction. Je reviens aux vertus chrétiennes.

Ce n'est pas tout, mesdames, d'être ignorant, de recevoir des soufflets, de donner tout ce qu'on a, d'être sans commerce, sans armées, sans

tribunaux, il faut encore vivre vierge; c'est là le terme de la perfection recommandée par le christianisme. « Hé! » monsieur, que tous les hommes » veuillent être parfaits seulement » pendant quarante ans, adieu le » genre humain. — Je le sais bien, » madame, aussi le célibat n'est qu'une » vertu chrétienne.

» Saint Justin dit que Dieu a » voulu naître d'une vierge, afin » d'abolir la génération ordinaire. » — Monsieur, votre saint est un » sot. — C'est synonyme, madame; » aussi saint Edouard le confesseur » fut saint pour s'être abstenu de » femmes toute sa vie. Le célibat » causa successivement l'extinction » de toutes les familles royales » saxonnes en Angleterre. Croiriez- » vous qu'un moine, nommé *Au-* » *gustin*, consulta saint Grégoire,

» pape, pour savoir combien il faut
» de temps pour qu'un homme qui
» a eu commerce avec sa femme,
» puisse entrer à l'église et être ad-
» mis à la communion des fidèles ?
» — Ce moine-là est-il saint, mon-
» sieur ? — Non, madame. — Il mé-
» ritait de l'être. — Je suis de votre
» avis. — Ah, çà, avez-vous bientôt
» fini avec vos vertus ? — Encore
» une petite, madame, dont je ne
» crois pas qu'aucun père de l'Église
» ait parlé.

» — Ce que nous pouvons faire de
» mieux sans doute, c'est d'imiter
» en tout Jésus-Christ. Or Jésus-
» Christ, mourant volontairement,
» fut nécessairement suicide : il faut
» nous tuer tous. — Êtes-vous
» fou ? — Non. — Vous plaisantez
» donc ? — Oui.

» Vous ne me contesterez pas ce-

» pendant que les Trapistes et les
» Carmélites ne se suicident len-
» tement; mais laissons le suicide
» qui ne vous plaît pas, et qui doit
» déplaire à une femme de vingt
» ans, vive et jolie. Ajoutez aux
» vertus précédentes, et qui sont
» de rigueur, les pratiques suivantes,
» et vous pourrez espérer d'entrer
» en Paradis. — Dans votre vilain
» Paradis, où on fait des enfans par
» l'oreille, où on trouve des saint
» Justin, des Augustin moine, et
» semblable canaille, j'aime pres-
» qu'autant être damnée. Voyons
» cependant si vos pratiques sont
» aussi ridicules que vos vertus.
» Quelles sont-elles?

» — Prier sans relâche, fréquenter
» les églises, renoncer aux plaisirs,
» vivre dans le recueillement et la
» retraite, faire pénitence, se mor-

» tifier.... — En voilà assez, en voilà » assez. Quel bien résulte-t-il pour » la société de ces pratiques que l'on » peut observer sans avoir l'ombre » d'une vraie vertu ? — Aucun, ma- » dame. — Bien certainement je ne » me mortifierai point ; je me vois » d'avance les yeux cavés, les joues » tirées, le teint livide : je me fais » peur.

» Il est, madame, certain genre » de mortification qui n'entraîne » pas ces suites funestes. Celui, par » exemple, de saint Adhelme et du » bienheureux Robert d'Arbrisselle, » ne les empêchait pas d'être frais » et gaillards. — Et comment se mor- » tifiaient ces deux messieurs-là ?

» Madame, saint Adhelme et le » bienheureux Robert d'Arbrisselle » couchaient avec les plus jolies filles

» de leur temps, afin d'exciter l'ai-
» guillon de la chair, et d'avoir le
» mérite d'en triompher. Les jolies
» filles revenaient tous les jours,
» parce qu'elles étaient en sûreté
» avec les hommes saints, ou peut-
» être parce que...... et les mamans
» trouvaient cela très-bien. — Ces
» mamans-là étaient des imbécilles.
» — C'étaient des femmes selon Dieu-
» Jésus.

» — Prétendez-vous, monsieur, que
» je sois aussi une femme selon Dieu-
» Jésus? — Je ne prétends rien, ma-
» dame. — Ce n'est pas au moins que
» je ne me croie assez sûre de moi
» pour craindre de coucher entre
» deux jeunes gens. — J'en suis
» persuadé, madame; et puis on
» éteint la bougie. — Pas du tout,
» on la laisse allumée. — Plus il y a
» de danger, plus il y a de mérite,

» n'est-ce pas? — Certainement,
» madame. Votre bras arrondi, votre
» main potelée peuvent même s'é-
» tendre...... — Sans doute, danger
» de plus encore. — Et mérite de
» plus, madame. — Ah, çà, mais
» mon mari? — Votre mari, ma-
» dame, est un homme du meilleur
» ton, et pour paraître tout-à-fait
» chrétien, il doit renoncer à vos
» appas; d'ailleurs, s'il était récal-
» cifrant, son curé n'aurait qu'un
» mot à lui dire : Madame est dis-
» ciple de saint Adhelme et du
» bienheureux Robert d'Arbrisselle;
» vous l'aimez comme Jésus aime
» son Eglise, et vous êtes trop pieux
» pour mettre obstacle à sa sancti-
» fication. — Mais j'aime assez les
» mortifications de saint Adhelme
» et du bienheureux Robert d'Ar-
» brisselle. — Je savais bien que

» je vous convertirais : il n'y a
» pas dans l'habit d'Arlequin une
» pièce qui ne convienne à quel-
» qu'un ».

CHAPITRE

CHAPITRE VII.

« Nous allons maintenant, ma-
» dame, parler, ainsi que nous en
» sommes convenus, de la très-sainte
» Trinité. — Non, monsieur, non,
» je m'en tiens aux mystères de saint
» Adhelme et du bienheureux Robert
» d'Arbrissel ; leur doctrine me
» suffit. — Hé bien ! madame, je
» vous salue, et je parlerai de la
» Trinité en monologue, à moins
» que mon abbé ne se trouve sous
» ma main ».

Je ne sais qui diable a rêvé que trois ne sont qu'un, ou qu'un est trois ; mais il est constant que les apôtres n'ont jamais pensé à la Trinité : ces mots de personnes, d'es-

sence, d'hypostase, d'union hypostatique et personnelle, d'incarnation, de génération, de procession, et autres semblables balivernes, ont été imaginées depuis pour embrouiller de plus en plus l'affaire.

On s'appuie d'une Epître de saint Jean, où il dit : Il y en a trois qui donnent témoignage en terre, l'esprit, l'eau et le sang; et l'esprit, l'eau et le sang ne veulent pas dire la Trinité, à moins qu'on n'interprète ce passage comme on a interprété l'Apocalypse, ouvrage très-clair du même auteur.

Cependant, comme je me suis engagé à citer juste, et que je ne veux pas avoir tort avec le redoutable abbé Geoffroi, auprès de qui il faut avoir cent fois raison pour qu'il vous la donne une, je conviendrai que saint Jean ajoute dans son Epître

prétendue : Il y en a trois qui donnent témoignage au ciel, le père, le verbe et l'esprit, et ces trois sont un.

Pour prouver que cette pièce est fausse, il ne me faudra ni autant de papier, ni autant de temps qu'en a usé Geoffroi en pure perte, pour prouver que Voltaire est un sot. Je dis simplement qu'il serait absurde que le saint Esprit eût révélé ce mystère-là à Jean, et l'eût caché à ses autres confrères; qu'il serait absurde à Jean d'avoir consigné ce mystère dans une simple lettre, et de n'en avoir pas parlé dans son Evangile. Répondez, Geoffroi.

Cependant saint Augustin, qui n'est pas sot, mais qui est prêtre, trouve très-bon de s'arranger de l'Epître de Saint-Jean, et ce qui prouve que cette épître est supposée, et qu'elle a été faite à plusieurs repri-

ses, c'est que saint Augustin n'en connaît que le passage que j'ai cité d'abord, où il n'est question que de l'esprit, de l'eau et du sang. Saint Augustin, qui était un peu platonicien, se donne au diable pour trouver là une Trinité; et il dit : L'esprit est le père, le sang est le fils, l'eau est le Saint-Esprit. Il faut avouer que l'explication est un peu tirée aux cheveux; mais aussi, pourquoi du temps de saint Augustin n'avait-on pas fini l'Epître de saint Jean? Et quel avantage l'évêque d'Hyppone n'eût-il pas tiré de ces mots, *il y en a trois qui donnent témoignage au ciel, le père, le verbe et l'esprit, et ces trois sont un.*

L'auteur du livre des *Constitutions apostoliques*, dit *liv. 8, ch. 42 :* Le père a tout créé par son fils unique. Ne voilà que deux personnes, ainsi

pas de Trinité. Selon l'auteur, le fils a fait ce qui par-tout ailleurs est attribué à monsieur son père..... Paix, paix, Geoffroi, je sais, comme vous, que le livre est déclaré apocryphe. Il le serait même, s'accordât-il avec les autres.

Ce pauvre Origène, qui se fit eunuque, parce qu'il avait lu dans l'Evangile : Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le, et qu'il crut ne pouvoir mieux faire que de s'arracher ce qui le scandalisait; Origène, platonicien comme saint Augustin, et compté parmi les pères de l'Eglise, probablement en faveur de son sacrifice, qui cependant ne parut pas digne de la béatification, Origène vient au secours de l'auteur des *Constitutions apostoliques*, et s'empresse de compléter le nombre trois. Le Saint-Esprit, dit-il, a été créé par le fils,

par le verbe; et Origène, père de l'Eglise, est un franc hérétique, car si le fils a fait le Saint-Esprit, comment le Saint-Esprit a-t-il pu faire Dieu-Jésus à la brune Marie.

Ce pauvre Origène s'embrouille encore dans son *liv. 24 sur Saint-Jean.* Il dit : Le fils est autant au-dessous du pere, que lui et le Saint-Esprit sont au-dessus des plus nobles créatures. Hérésie d'une autre espèce. Non-seulement il n'y a plus de Trinité, mais Dieu-Jésus n'est plus Dieu, le Saint-Esprit n'est plus Dieu, et il n'y a pourtant qu'un Dieu qui puisse faire un enfant à une vierge, sans la dévirginer.

Saint Irénée, autre fou de la même espèce, prétend, *liv. 4, ch. 37*, que la Trinité est figurée visiblement par les trois espions que Rahab, la prostituée de Jéricho, cacha chez elle. Il

faut avoir le diable au corps pour expliquer ainsi, et j'avoue qu'il était difficile que des hommes qui écrivaient séparément, s'accordassent en expliquant des choses inexplicables. Aussi saint Augustin, las de se casser la tête en l'honneur de la sainte Trinité, finit par écrire ce passage très-remarquable, infiniment remarquable: Quand on demande ce que c'est que les *trois*, le langage des hommes se trouve court, et l'on manque de termes pour les exprimer. On a pourtant dit trois personnes, non pas pour dire quelque chose, mais parce qu'il faut parler, et ne pas demeurer muet. *Dictum est tres personæ, non ut aliquid diceretur, sed ne taceretur.* De Trinit., *lib. 5, cap. 9.*

Si tout cela ne vous satisfait pas sur l'ineffable mystère, lisez les longues dissertations d'Abauzit, des ortho-

doxes, des unitaires, des sociniens, et vous rirez, si vous ne bâillez pas.

Allez, allez, mon cher Geoffroi, portez votre Trinité où je mets vos feuilletons, quand ils sont menteurs, passionnés, injurieux, ce qui arrive fréquemment.

Quelques lignes sur les sacremens. Dussent tous les Geoffroi et consorts se pendre à l'exemple de leur divin maître, je ne leur ferai pas grâce d'un *iota*.

Vous vous rappelez que Dieu-Jésus ne baptisa jamais personne; vous vous rappelez que saint Paul ne baptisa jamais personne, mais qu'il circoncit son disciple Timothée. La circoncision était toujours jugée nécessaire, et le baptême était compté pour rien. C'est avec le temps qu'il est devenu le sceau de la reli-

gion chrétienne : le baptême est une subdivision d'une pièce de l'habit d'Arlequin, car il a varié comme nos modes, jusqu'à ce qu'on en ait fait une pièce toute entière, irrévocablement attachée à l'habit.

Dès qu'on crut qu'on se lavait l'ame en se lavant le corps, ce qui est indubitable, on se lava le plus tard possible. On trouva très-commode de se détacher de toutes ses taches à la fois, et cela à l'article de la mort. Constantin tua sa femme, son fils, son beau-père, son gendre, et à-peu-près tous ses parens : un peu d'eau le rendit blanc comme neige, et il alla au ciel, à ce qu'assurent les bénins abbés de ce temps-là, à qui il avait accordé des priviléges et du bien. Saint Ambroise, qui avait peut-être aussi ses raisons pour attendre, n'était pas encore baptisé

quand il fut nommé à l'évêché de Milan.

La police sentit que le baptême peut être dangereux, administré à l'article de la mort. La société veut bien que Dieu pardonne au pécheur, mais elle ne veut pas qu'un coquin puisse pécher en sureté de conscience. On commença donc à baptiser des enfans, et on les baptisait le huitième jour, qui était celui de la circoncision, arrière-faix du judaïsme. Ceux qui mouraient dans la huitaine, étaient damnés sans rémission, parce que Pierre Chrisologue n'avait encore rien dit des Limbes, par la raison très-simple qu'il n'était pas né.

Voilà déjà quelques-unes des subdivisions que je vous ai annoncées : en voici d'autres.

Les Séleuciens, les Herminiens

baptisaient en appliquant à la peau du catéchumène un fer rouge, d'après ces paroles de Jean-Baptiste, rapportées par saint Luc : Je baptise par l'eau, mais celui qui viendra après moi, baptisera par le feu. Ce baptême-là ne dura pas long-temps : on trouva désagréable de se laver avec un fer rouge.

On baptisa après cela les morts qui avaient trop attendu pour se laver. Saint Paul, qui tantôt veut de la circoncision, et tantôt n'en veut plus, dit, dans une de ses Epîtres aux Corinthiens : Si on ne ressuscite point, que feront ceux qui reçoivent le baptême pour les morts ?

Saint Epiphane et saint Chrysostome nous apprennent que chez les Marcionites sur-tout, et ces Marcionites étaient encore une secte de chrétiens, on mettait quelqu'un sous

le lit du mort; on lui demandait s'il voulait être baptisé? Le vivant répondait oui pour le mort, et on plongeait le cadavre dans la cuve. Voilà l'origine des parrains, et la galanterie a fait les marraines. J'ai eu de très-jolies commères, qui ne se doutaient pas plus que leur curé, qu'elles fussent marcionites.

Puisque le baptême est si efficace, administré même aux morts, pourquoi ne pas baptiser les infidèles après leur décès? Pourquoi? C'est que le Paradis n'est fait que pour les prêtres et les leurs, comme nul n'a d'esprit que Geoffroi, et ceux de sa clique.

Aujourd'hui on baptise tous les enfans au moment de leur naissance, parce qu'il est certain qu'ils sont tous criminels, et qu'il vaut mieux, en cas de mort prématu-

rée, les envoyer en Paradis qu'aux Limbes.

Une secte de gens charitables empoisonnait, ou égorgeait tous les enfans nouveau-nés, pour les empêcher de pécher en grandissant, et les faire participer de suite aux douceurs ineffables de la vie éternelle. Vous pensez bien que cette secte-là n'a pas duré long-temps : elle était née en Danemarck.

Vous croyez sans doute que votre baptême d'aujourd'hui est le meilleur. Voilà ce qu'en dit saint Cyprien, évêque de Carthage, *épître 76*. Interrogé si ceux-là sont chrétiens, qui se font seulement arroser tout le corps, il répond que plusieurs Eglises ne croient pas que ces arrosés soient chrétiens; mais que pour lui, il pense qu'ils sont chrétiens, mais qu'ils ont une grâce infiniment

moindre que ceux qui ont été plongés trois fois, selon l'usage. Voyez-vous Dieu, mesurant la grâce à la pinte, au demi-septier, au poisson ?

D'après saint Cyprien, que sommes-nous donc, nous, qui n'avons reçu qu'une petite goutte d'eau sur la tête ? Quand on est aussi incertain sur la manière d'administrer un sacrement, on n'est pas bien sûr de son efficacité.

Passons au sacrement de la Pénitence, le plus nécessaire à celui qui n'a pas manqué de pécher après son baptême, qui ne garantit pas du péché, quoiqu'il purifie l'ame.

Vous avez vu, dans *le chapitre premier*, que le baptême, la confession, et tout plein d'autres pratiques ont été prises des anciens, et arrangées en sacremens. Quelle que soit l'origine

de la confession, je conviens qu'elle peut être très-utile, lorsqu'elle est publique. L'homme vraiment convaincu de son efficacité, tremblera de commettre une faute qu'il faudra qu'il révèle devant ses parens, ses amis, ses connaissances. Aussi cette confession publique fut la seule admise pendant les premiers siècles de l'Eglise.

Mais une femme s'accusa un jour tout haut, dans une église de Constantinople, d'avoir couché avec le diacre qui aidait le célébrant à l'autel. Le mari fit carillon, le diacre resta confus, et les assistans stupéfaits. Le grand pénitencier Nectarius était très embarrassé : il voulait bien qu'un diacre couchât avec une jolie femme, mais il ne voulait pas que toute la ville le sût. Il n'eut pas la présence d'esprit d'imaginer à l'ins-

tant la confession auriculaire, si utile à ces messieurs. Ce qu'il trouva de mieux, pour éviter à l'avenir pareil scandale, fut de permettre aux fidèles de manger Dieu sans confession.

Vers le septième siècle, les abbés commencèrent à exiger que leurs moines vinssent, deux fois l'an, leur avouer leurs fautes; et ils composèrent cette formule : Je t'absous autant que je le peux et que tu en as besoin. Lorsque ce genre de confession n'était pas consacré par le temps et la crédulité, ces moines ne pouvaient-ils pas dire à l'abbé : Hé! malheureux, ne compose pas de formule, fais ensorte que Dieu te pardonne à toi-même. Ils aimèrent mieux être confessés, et devenir confesseurs. Il est agréable de savoir les secrets des familles, de connaître,

dans

dans les plus grands détails les petits péchés des jeunes filles, et les confesseurs qui s'en tiennent là, ne sont que des curieux indiscrets.

Le Père Martène dit dans ses *Rites de l'Eglise*, tom. 2, p. 39, que les abbesses confessèrent long-temps leurs religieuses; mais elles étaient si curieuses, qu'on fut obligé de leur ôter ce droit. Pourquoi ne l'ôte-t-on pas aux confesseurs curieux, et il y en a, il y en a!

Ceux qui conseillent à une femme de refuser ses faveurs à son mari le mercredi, jour consacré à la vierge; ceux qui conseillent de les refuser tout-à-fait au mari qui ne va pas à la messe, ou qui refuse d'admettre telle bulle; ceux qui conseillent à un jeune homme, sans vocation, de se faire prêtre, parce qu'il faut des recrues au clergé; ceux qui éveillent

le tempérament d'une petite fille, par des questions qui lui apprennent ce qu'elle eût encore ignoré, ceux-là ne sont pas seulement curieux, ils sont répréhensibles, et il y en a beaucoup comme cela.

J'avoue que la confession auriculaire a quelquefois fait restituer de petits voleurs, mais je crois que ses inconvéniens l'emportent de beaucoup sur ses avantages, quand je me rappelle que le Dominicain qui empoisonna l'empereur Charles VI, dans une hostie, l'avait absous la veille, pour qu'il communiât le lendemain; quand je me rappelle que les assassins des Sforces et des Médicis s'étaient préparés au meurtre par la confession; lorsque je me rappelle que Louis XI, quand il avait commis un grand crime, demandait pardon en pleurant, à la petite Notre-Dame

de plomb, qu'il portait à son bonnet, allait à confesse, et dormait tranquille; quand je me rappelle que Jaurigny, assassin du prince d'Orange, Guillaume 1er, n'osa entreprendre cette action, sans avoir fortifié, par le pain céleste, son ame purgée par la confession aux pieds d'un Dominicain. Strada nous apprend cette particularité.

Charles IX qui ordonnait la Saint-Barthélemi, Louis XIV qui baignait les Cévennes de sang, allaient tous deux à confesse, et dans les grandes affaires spirituelles, on ne manque pas de consulter son confesseur.

Jean Chatel, Jacques Clément, Ravaillac, venaient d'aiguiser leur poignard au confessional. Réfléchissez, vous qui gouvernez.

Au siége de Barcelone, les prêtres refusaient l'absolution à ceux qui

restaient fidèles à Philippe V, à qui ils avaient prêté serment de fidélité.

En 1750, on refusait à Paris l'absolution et les sacremens à ceux qui n'admettaient point la bulle *Unigenitus*, qui n'est point un acte de foi, mais un acte de parti.

Je dois déclarer que je ne connais aujourd'hui aucun confesseur de ce vilain genre-là; mais j'avoue aussi que je ne vais pas à confesse.

Je finirai cet article sur la confession, en répétant que l'Evangile ne parle pas plus des confesseurs que des directeurs; mais il est reconnu qu'une femme du bon ton doit avoir un confesseur, qu'elle ne voit qu'au confessionnal, et à qui elle dit ce qu'elle veut; et un directeur, qui est l'ami par excellence, qui dirige toutes ses actions, qui a sur elle un empire absolu.

Les femmes en général veulent être menées, et lorsqu'elles ne trouvent plus de jeunes gens qui veulent bien les diriger, si elles ont à quarante ans de l'embonpoint, de la fraîcheur, des formes, une bonne table, une bourse ouverte, elles trouvent un directeur.

Le métier de directeur a toujours été très-bon en France; mais en Espagne, c'est un état. Ce titre est une sauve-garde, même contre le mari. Le directeur entre, il bénit en passant le débonnaire époux, il marche à l'appartement de madame, il laisse ses sandales ou ses babouches en dehors, il ferme, ou ne ferme pas la porte; ces sandales sont les colonnes d'Hercule : impossible de les passer. Il est démontré que madame est en conférence avec le Saint-Esprit. . . . .

femmes stériles l'entourèrent d'*ex-voto*.

Au bout de quelque temps, madame se trouva grosse, et le mari convint qu'il était père de l'enfant, selon ce principe de droit : *est pater ille quem nuptiæ demonstrant.* Voy. sur les directeurs, les *Lettres juives du marquis d'Argens*, et n'oubliez pas ce mot de Voltaire : *Tartuffe était le directeur d'Orgon.*

Il faut parler, en passant, de l'Eucharistie ; mais il n'en faut dire qu'un mot, de peur de scandaliser les faibles. Voici à-peu-près comment s'exprime M. Guillaume, ministre protestant, dans les *Questions sur l'Encyclopédie* : Un Dieu dans un pain, un Dieu à la place du pain, cent mille miettes de pain devenues autant de dieux, qui tous n'en font qu'un, c'est bien plus fort que le mystère de la sainte Trinité, qui ne l'est

déjà

déjà pas mal. Ce pain devenu chair, et qui a toujours le goût du pain; du vin devenu sang, et qui conserve le goût du vin, tout cela est violent.... Allons, allons, taisez-vous, monsieur Guillaume. Il serait assez drôle d'ajouter que le Père éternel, l'œil fixé à sa voûte de cristal, soufflant de petites ames par-tout où il entend ha!... ah!... ah!... se délasse le matin, en se soufflant lui-même dans dix mille églises à la fois, où dix mille prêtres disent ensemble, *hoc est enim corpus meum.* Le joli passe-temps pour le Père éternel!

Je ne ferai pas de recherches bien étendues sur le sacrement de la Confirmation, parce qu'il est décidé qu'il n'est pas d'une nécessité absolue pour le salut, et qu'il n'est pas nécessaire non plus que je perde le temps à parler de choses inutiles.

J'observerai seulement que les évêques ont bien les lumières du Saint-Esprit, que leur ont transmis les apôtres, à ce qu'ils disent, et cela se voit de reste, pour peu qu'on cause un quart-d'heure avec la plupart d'entr'eux, mais que je n'ai trouvé nulle part qu'ils fussent chargés par les apôtres de communiquer ces lumières à tous les chrétiens, sans exception. Peut-être le Saint-Esprit lui-même est-il indisposé de cette prodigalité, au point de rendre le sacrement sans effet, car je n'ai vu aucun des enfans confirmés, rapporter de l'église des lumières qu'ils n'eussent point en y entrant.

L'Ordre est un sacrement que confère à un laïque un prêtre qui l'a reçu lui-même d'un autre prêtre; mais Dieu-Jésus ni les apôtres n'ont jamais ordonné personne, et nul ne

peut donner ce qu'il n'a pas : de qui donc le premier prêtre chrétien a-t-il reçu l'ordre de prêtrise? *Ego sum papa*, dit Sixte v, chargé de terminer les divisions et les irrésolutions du conclave; le premier prêtre chrétien a dit : *Ego sum presbyter*.

Le mariage, chez toutes les nations civilisées, ne fut qu'un contrat entre les parties, qui assurait l'hérédité des biens, et constatait la naissance des enfans légitimes. Les prêtres chrétiens en ont fait un sacrement, je ne sais à quelle époque; car, bien que je sois théologien profond, ainsi que je ne cesse de vous le prouver, j'avoue que je ne sais pas tout. Il y a dans la bibliothèque du Panthéon, cinquante à soixante rayons chargés de livres inutiles et ignorés, dits pourtant livres sacrés,

et j'avoue que je n'ai pas eu la patience archangélique de les feuilleter tous.

Quelle que soit l'époque où d'un contrat civil on a fait un sacrement, on retrouve dans celui-ci le doigt de Dieu, qui entend que ses ministres surveillent les actions des hommes, celles même qui doivent être enveloppées des ombres du mystère et des voiles de la pudeur.

Que les prêtres veuillent nous marier à leur manière, passe ; que dans leurs prières ils prétendent à éloigner les maléfices, et qu'ils conjurent sur-tout les noueurs d'aiguillettes, passe ; mais qu'au moins ils laissent faire quand ils ont fini, et qu'un jeune mari, bien organisé, puisse *croître* de six pouces et plus, et *multiplier* à l'avenant,

sans que personne puisse y mettre le nez.

Pas du tout : les conjoints, bien et duement unis selon le Dieu des prêtres, ne pouvaient coucher ensemble, autrefois, sans en avoir acheté le droit de l'évêque ou du curé : cela s'appelle faire argent de tout.

Pas du tout : on n'avait pas encore, autrefois, les prémices de sa femme, en donnant tout ce qu'on possédait à l'évêque ou au curé; les seigneurs en étaient venus au point d'envoyer le nouveau marié coucher dans sa grange, et de coucher, eux, la première nuit avec l'épousée, lorsqu'elle en valait la peine : les maîtres osent tout, quand les valets sont des lâches. Ce droit-là s'appelait le droit de *cuissage*. Les prélats et les abbés devenus seigneurs, vou-

lurent aussi jouir de toute l'étendue de leurs droits, et ils n'avaient plus besoin d'argent quand la jeune femme était jolie. Comme il était un peu scandaleux qu'on prêtre allât dire la messe sortant du lit d'une femme mariée la veille à un autre, ces seigneurs mitrés se contentèrent par la suite d'une double redèvance, au moyen de laquelle ils permirent à l'époux d'avoir les prémices de sa femme.

Pas du tout : après avoir laissé dépuceler sa femme, ou avoir payé pour la dépuceler en personne, on ne savait encore si on était bien ou mal marié. Le pape se rendit l'arbitre des mariages que lui-même avait autorisés. Sous prétexte de spiritualité, d'affinité, il prononçait la nullité d'un lien qu'il appelait *incestueux*; il excommuniait les

souverains qui, en dépit de ses ordres suprêmes, tenaient encore à leurs femmes; il déclarait leurs enfans illégitimes, il déliait les sujets du serment de fidélité.

Ce n'est pas encore tout. On avait ou on n'avait pas dépucelé sa femme, le pape vous laissait bien tranquille, et vous croyiez votre mariage bien cimenté. S'il vous arrivait de dire que votre femme était trop étroite pour vous recevoir, le pape Innocent III envoyait des matrones qui, les lunettes braquées, visitaient madame, vous savez où, sans qu'elle ni vous osassiez y trouver à dire. De quoi Innocent III se mêlait-il, et que n'envoyait-il des Carmes, au lieu de matrones? le second moyen eût été plus sûr, et n'eût pas été peut-être plus extravagant que le premier : au reste,

madame et monsieur s'en seraient bien trouvés.

Si je ne vous dis pas à quelle époque le mariage est devenu sacrement, je vous prouve, je crois, que, comme les autres, il a été fait de pièces de rapport, et j'ajouterai une preuve encore, c'est que la polygamie fut non-seulement tolérée, mais autorisée long-temps parmi les catholiques romains.

C'est bien assez d'avoir une femme, quand elle est bonne; c'est beaucoup trop, quand elle ne l'est pas; mais les rois de la première race, rois déjà très-chrétiens, sans en prendre le pauvre titre, avaient plusieurs femmes, sans doute du consentement du pape, à qui ils n'auraient osé déplaire. Gontran avait épousé Vénérande, Mercatrude et Ostregile., Chérebert avait épousé Méroflède, Marcovèse

et Théodégile. Dagobert 1er avait aussi trois femmes ; Théodebert en avait deux ; son oncle Clodomir en avait quatre. *Hist. du P. Daniel.* Je ne sais point, par exemple, si ces dames étaient toujours d'accord.

Je ne vois là que tolérance, me direz-vous ; où est l'autorisation ? La voici, docteur. L'an 726, le pape Grégoire II écrivait au prédicateur Boniface, qui le consultait : Si une femme est attaquée d'une maladie qui la rende peu propre au devoir conjugal, le mari peut se marier à une autre, mais il doit donner à sa femme malade les secours nécessaires.

Or le pape Grégoire n'ajoutant point : Mais si la femme malade redevient propre au devoir conjugal, le mari renverra une des deux

femmes, voilà la polygamie autorisée.

Je n'aime à citer que lorsque mes autorités sont perdues dans la poussière des grandes bibliothèques. Ce que j'ai dit du mariage se trouve consigné dans l'histoire que tous les béats peuvent lire, si mieux ils n'aiment m'en croire sur parole, et s'endormir mystiquement sur sainte Thérèse, ou Marie-à-la-coque.

Je suis chrétien sous un certain rapport; je fais volontiers des actes d'humilité quand je doute, et je répète au sujet de l'Extrême-Onction, ce que j'ai dit du mariage sacrement. Je ne connais pas l'origine de ce second baptême, administré avec de l'huile à l'article de la mort; les prêtres ne la connaissent peut-être pas davantage, mais le but n'est pas difficile à démêler.

Un prêtre couvert d'un surplis sale, qu'il peut faire blanchir pour six sous, parcourt humblement la nef, une bourse à la main, en prononçant dans le médium de sa voix : *Pour le culte.* Il est bien malheureux, ce prêtre, qui n'a pas de quoi faire blanchir son surplis. La bonne femme donne un sou ; c'est le denier de la veuve. La marchande aisée, qui ne sait pas que saint Jean-Chrysostôme rejette son mari, laisse échapper la pièce de monnaie blanche. L'homme opulent laisse ostensiblement tomber le petit écu, pour peu qu'il puisse être remarqué : c'est peu de chose que tout cela.

Mais lorsque le prêtre au surplis sale est appelé auprès d'un mourant dont les organes débilités sont susceptibles de toutes les impressions qu'on veut leur communiquer, lors-

que, pour le bien de son ame, ses plus proches parens se retirent et le livrent à l'homme de Dieu, alors la bourse du prêtre s'ouvre, le Dieu vengeur paraît, l'Enfer est au pied du lit du mourant, le mourant tremble, la bourse s'emplit, et le Paradis est là.

Ce qui me persuade que je pourrais bien avoir raison, c'est que tout chrétien qui ne laissait rien par son testament à l'Eglise, mourait excommunié; c'était de droit : mais comme l'Eglise est une mère de bonté, elle prenait la peine de tester pour le défunt; elle se faisait payer le legs qu'elle s'était donné, après quoi elle levait l'excommunication, et permettait qu'on enterrât le mort en terre sainte. Aujourd'hui les choses se font avec moins d'éclat.

Grégoire IX avait ordonné, et saint

Louis avait sanctionné qu'un prêtre serait toujours présent à la rédaction d'un testament; et à faute de ce, le notaire et le testateur sont excommuniés. *Voyez Joinville, contemporain et presqu'ami de saint Louis; lisez ses ordonnances.*

CHAPITRE VIII.

Lorsque les prêtres chrétiens se furent bien agités, bien débattus, bien gourmandés pour arranger leurs sacremens du mieux qu'il leur fut possible, et cependant assez mal, les gens raisonnables espéraient qu'ils se tiendraient tranquilles, et qu'on pourrait l'être enfin, en paraissant en tout de leur avis : le sage, comme le grand homme, sait sacrifier à la paix. Pas du tout ; ils abandonnèrent des chimères pour en adopter d'autres.

Ils reconnaissent une Providence qui régit tout, et ils blasphêment cette Providence en admettant qu'elle accorde la grâce à quelques êtres

privilégiés, et qu'elle la refuse à la presque-totalité des humains. Mais pourquoi Dieu refuse-t-il sa grâce aux uns, et l'accorde-t-il aux autres? que ne la donne-t-il à tous, ce serait bien plus équitable. « J'en » conviens, répond saint Thomas; » mais comment justifier certaines » choses, certaines actions faites par » certaines gens, si la grâce ne leur » est pas refusée? Et ce fameux pas- » sage de l'Evangile, *multi sunt* » *vocati, pauci verò electi*, peut- » on le supprimer? — Ah! c'est » pour justifier un passage que vous » avez imaginé la grâce? — Sans » doute, monsieur. Nous ne nous » sommes jamais entendus là-dessus; » mais nous avons la grâce, et beau- » coup d'espèces de grâces, avec des » divisions et des subdivisions : nous » avons la grâce intérieure, la grâce

» médicinale, la grâce extérieure, la
» grâce de santé, la grâce coopérante,
» la grâce suffisante, la grâce con-
» grue, la grâce prévenante, et quel-
» ques grâces encore sur lesquelles
» Soto, Tourneli, Molina ont écrit,
» et très-longuement. Lisez saint Tho-
» mas et Cajétan, qui sont aussi clairs
» que les autres ». Voltaire, qui a
bien plus d'esprit que moi, mais qui
aime comme moi la plaisanterie, défi-
nit les effets de la grâce par une com-
paraison parabolique.

Le roi de Maroc, Mulei-Ismaël, eut, dit-il, cinq cents enfans; il leur donna à dîner à tous, et il leur parla ainsi à la fin du repas :

Je suis Mulei-Ismaël, qui vous ai engendrés pour ma gloire, car je suis fort glorieux : je vous aime tous tendrement; j'ai soin de vous, comme une poule couve ses poussins. J'ai

décrété qu'un de mes cadets aurait le royaume de Tafilet, qu'un autre posséderait à jamais Maroc; et pour mes autres chers enfans, au nombre de quatre cent quatre-vingt-dix-huit, j'ordonne qu'on en roue la moitié, et qu'on brûle l'autre; car je suis le seigneur Mulei-Ismaël.

Pendant qu'on disputait sur la grâce, il y avait grand bruit au sujet des images. Ces chrétiens, qui trouvaient d'abord que le cœur était le seul temple digne de Dieu, parce qu'ils étaient pauvres, avaient bâti Sainte-Sophie de Constantinople aussitôt qu'ils l'avaient pu, et ils trouvèrent très-bon d'avoir de beaux tableaux et de belles statues, dès qu'ils purent les payer. Les uns prétendaient que le culte des images était idolâtrie, les autres soutenaient que non; et en dépit du parti de

l'opposition, les églises furent décorées de l'image de Dieu le père, portant belle barbe grise; de celle de son cher fils pendu à un gibet; et comme on ne savait comment peindre le Saint-Esprit, on en fit un pigeon.

L'empereur Léon, qui n'aimait ni les pigeons, ni les gibets, ni les barbes grises, les supprima de son autorité privée; mais en 787, Irène, veuve de Léon, impératrice très-chrétienne, qui fit crever les yeux à son fils, rétablit les images, qui depuis se sont maintenues; et c'est à elle que nous devons nos petites vierges, nos petits bons-dieux et nos agnus dei : très-jolies bagatelles. *Hist. des Conciles.*

Pendant qu'on disputait sur tout cela, on disputait encore sur le carême. Jésus avait dit à ses apôtres :

Prenez ce qu'on vous donnera. *Saint Luc, chapitre 10, v. 8.* Saint Paul avait écrit aux Corinthiens, *chap. 8:* Ce qu'on mange n'est pas ce qui rend agréable à Dieu; si nous mangeons, nous n'aurons rien de plus devant lui, ni rien de moins, si nous ne mangeons pas. Il était difficile de trouver dans ces deux passages l'institution du carême, et bien des gens n'en voulaient pas. On leur répondait que le carême avait été visiblement institué par Jésus-Christ, qui jeûna quarante jours dans le désert. Ils répliquaient que ce jeûne ne coûtait rien à Jésus, qui avait deux natures; que c'était surement la nature divine qui faisait carême, parce qu'il n'est pas de nature humaine qui résiste à un jeûne absolu de six semaines. Malgré les opposans, le carême passa: on mit les mutins à la

raison en les brûlant ; et quand il n'y eut plus de mutins, on permit à tout le monde de faire gras, avec la permission d'un curé, qu'on obtenait sur un certificat de médecin, et dont on se passe fort bien aujourd'hui.

Pendant qu'on attachait à l'habit d'Arlequin de nouvelles pièces grossièrement cousues, de graves docteurs méditaient profondément sur le plus ou le moins d'énormité des péchés, sur les pénitences plus ou moins graves qui peuvent les expier. Ils firent de leurs méditations un métier ignoré jusqu'alors ; et depuis, ces messieurs sont connus sous la dénomination de *casuistes*. Personne n'a montré une expérience aussi consommée en ce genre que le révérend père Sanchez ; il avait essayé de tout. Il demande : *Utrùm*

liceat extra vas naturale semen emittere ? — De alterâ fœminâ cogitare in coïtu cum suâ uxore ? — Seminare consultò, separatìm ? — Congredi cum uxore, sine spe seminandi ? — Impotentiæ, tactibus et illecebris opitulari ? — Se retrahere quando mulier seminavit ? — Virgam alibi intromittere, dùm in vase debito semen effundat ? Il discute : *Utrùm virgo Maria semen emiserit in copulatione cum Spiritu Sancto ?*

Il y a dans le révérend P. Sanchez beaucoup d'autres gentillesses du même genre, et je suis bien fâché de ne pouvoir traduire celles-ci en français.

Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'on nous dit, sans rire, que le christianisme, que vous avez vu former pièce à-pièce, est scellé du sang des martyrs, morts selon les livres chré-

tiens, avant la tenue du premier concile de Nicée, et vous savez ce qu'on a fait depuis ce temps-là : apparemment que le sang des martyrs a tout scellé, par un effet rétroactif. Voyons un peu ce que c'est que ces martyrs.

Saint Polieucte s'avise d'entrer dans un temple au moment des sacrifices; il renverse tout, il bat le pontife : on le punit, on fit bien.

Un chrétien déchire et foule aux pieds publiquement un édit de l'empereur Dioclétien : on le punit, et ses frères en font un saint. Qu'il soit saint là-haut, à la bonne heure, puisque tout s'y fait de travers; mais ici-bas, quand on trouble l'ordre public, on doit être puni.

Nous lisons dans l'Histoire Ecclésiastique, que Novatien disputait à Corneille le siége épiscopal de Rome,

que Novat disputait à Cyprien celui de Carthage : les partisans de ces quatre dignes prêtres assassinaient leurs adversaires à la plus grande gloire de Dieu. L'empereur Décius, qui n'aimait pas les assassins, fit punir tous ceux dont on put se saisir; et les schismatiques des quatre côtés crièrent à la persécution, et leurs enfans crièrent à la persécution, et nos chers abbés crient encore à la persécution, et les bonnes femmes, leur écho, crient encore que Décius, dont elles n'ont pas lu l'histoire, fut un monstre.

Je sais bien qu'on trouve dans la Légende dorée, des martyrs d'un genre étonnant; on y fait jouer un grand rôle à l'empereur Adrien, lequel, selon l'histoire, gouvernait, tant bien que mal, l'univers connu, et se délassait de ses travaux au

milieu d'une cour empressée à lui plaire. Savez-vous à quoi il s'amuse, dans la Légende dorée? il fait fendre un chrétien depuis le front jusqu'au bas du ventre; il fait ouvrir le frère de celui-là depuis les épaules jusqu'aux hanches; il fait rompre vif le troisième frère de ces deux-là; il fait percer le quatrième frère à l'estomac; il fait percer le cœur à un cinquième, égorger le sixième, et fourrer dans la poitrine du septième un paquet d'aiguilles; enfin, il fait noyer sainte Simphorose, leur maman.

L'auteur de la Légende, dom Ruinart, bénédictin, ne savait seulement pas qu'aucun de ces supplices n'était en usage chez les Romains: dom Ruinart méritait d'être capucin.

Vous trouverez aussi dans la Légende

gende qu'Antonin le pieux fit mourir sainte Félicité et ses sept enfans; car les grandes saintes ont toujours sept enfans.

Vous y trouverez sept vierges d'Ancyre, dont la plus jeune a soixante-neuf ans, condamnées à être violées par les jeunes gens de la ville; et les jeunes gens de la ville reculant, comme de raison, il reste démontré que Dieu prend soin de la pudicité de ses vierges.

Vous y trouverez sainte Perpétue s'ébattant toute nue contre un coquin qui voulait..... vous savez bien; et sainte Perpétue, devenue tout-à-coup homme, et homme vigoureux, rosse son adversaire.

Vous y trouverez saint Simphorien déclaré coupable de lèse-majesté divine et humaine, quoique

les Romains ne connussent pas cette formule-là.

Vous y trouverez un petit bonhomme nommé *saint Romain*, à qui l'on coupe la langue, et qui jase comme un merle après l'opération.

Vous y trouverez mille et une aventures plus impertinentes les unes que les autres.

« Mais, monsieur, le livre que vous » citez n'est pas canonique. — Je le » sais bien, l'abbé : il n'en est pas » moins vrai que c'est dans cette rap» sodie-là que la canaille étudie l'his» toire des martyrs ».

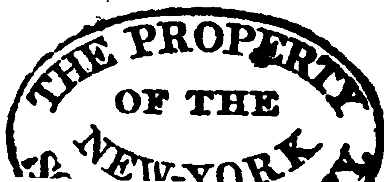
J'oppose à la liste aussi prodigieuse que fausse de vos martyrs, un témoignage irrécusable ; c'est ce passage d'Origène, contemporain, et chrétien aussi follement zélé qu'un autre ; voici ce qu'il dit, *liv. 3 de son ouvrage*

contre Celce : Il y a eu très-peu de martyrs, et encore de loin en loin; cependant les chrétiens ne négligent rien pour faire embrasser leur religion à tout le monde : ils courent dans les bourgs, dans les villes, dans les villages.

« Mais toutes ces fables absurdes, » fussent-elles vraies, qu'en résulte- » rait-il? — La mort des martyrs » prouve la vérité de la religion, » car on ne meurt pas pour l'erreur. » — Vous n'y êtes pas, l'abbé; on » meurt pour son parti, et non pour » la vérité; on meurt parce qu'il y » a des imbécilles opiniâtres d'un » côté, et des barbares de l'autre. Re- » gardez-vous comme des martyrs » les Réformés que vous avez chari- » tablement grillés à petit feu? re- » gardez-vous comme des martyrs » les Osmanlis, qui se sont fait tuer » pour conquérir au prophète une

» partie de l'Asie et de l'Afrique, et
» pensez-vous que ces gens-là crus-
» sent mourir pour l'erreur? Les Ré-
» formés et les Turcs ont trouvé bon
» d'en faire des saints, comme vous
» avez béatifié les vôtres. Mon cher
» ami, pas de religion qui n'ait ses
» martyrs et ses miracles; pas de
» sectateur qui ne défende sa secte
» au nom de son dieu; et cela prouve
» seulement que par-tout on trouve
» des moyens de persuader la ca-
» naille et de la faire aboyer, quand
» les chefs temporels sont canaille
» eux-mêmes.

» Vous vous déchaînez contre
» quelques empereurs qui ont véri-
» tablement châtié quelques fidèles
» insolens, perturbateurs et meur-
» triers, et saint Jean Chrysostôme
» appelle Théodose, le pieux, le
» clément, le saint, le grand Théo-



» dose. Qu'a-t-il fait pour mériter
» ces titres pompeux ? Les habitans
» d'Antioche lui demandent une di-
» minution sur l'impôt, et il en fait
» périr la plus grande partie. Une
» autre fois il fait massacrer quinze
» mille hommes à Thessalonique ;
» et saint Jean Chrysostôme ne parle
» pas de cela ; mais il appelle Théo-
» dose, grand, pieux, clément,
» parce que Théodose était consubs-
» tantionnel, et qu'il persécuta ver-
» tement les anti-consubstantionnels.
» Saint Jean Chrysostôme montre
» le petit bout d'oreille, et vous
» aussi ».

Si vous n'aviez vu, cher et bénévole lecteur, que chaque secte a ses martyrs et ses miracles, si vous n'étiez persuadé que des hommes qui disputent toujours, ne disputent pas sur les élémens d'Euclide, ne

seriez-vous pas convaincu que ces chrétiens, qui font tant de bruit de leurs martyrs, vivaient entr'eux dans la plus entière union? Mais, hélas! je vous l'ai déjà dit, dès le premier siècle du christianisme, on comptait environ cinquante hérésies ou schismes, et cela presqu'au moment où le Saint-Esprit s'était communiqué avec toutes ses lumières et l'abondance de ses grâces, comme dit le catéchisme. Saint Pierre, reniant Dieu-Jésus, fut le premier schismatique; saint Paul, refusant de baptiser les Corinthiens, et coupant le prépuce de son disciple, fut le premier hérétique. C'est pour ce crime affreux de saint Paul que cinquante mille malheureux ont été brûlés par l'Inquisition, convaincus par elle de judaïsme, ou d'être hérétiques, et l'Inquisition n'a pas tort,

car pourquoi ces malheureux-là ne reçoivent-ils pas la religion à mesure qu'on l'arrange, et aussitôt qu'on leur présente la pièce nouvelle de l'habit d'Arlequin?

Je vous ai cité comme premiers hérétiques ou schismatiques, les Galiléens, les Nazaréens, les disciples de Jean, les Cérinthiens, les Théodosiens, et tant d'autres dont les noms riment à rien.

Il est indubitable que le siége de l'empire ayant été transporté à Constantinople, l'église grecque avait la suprématie sur toutes les autres, et le patriarche de cette Eglise était le souverain pontife de la chrétienté. Les papes, qui profitaient, pour s'agrandir, de l'absence des empereurs, s'agrandirent au point de ne vouloir céder en rien au patriarche

de Constantinople. C'est dans cette capitale, ou dans les villes voisines, que se tenaient les conciles. Le pape ne manquait pas d'y envoyer des commissaires, que depuis on a nommés des *légats*, ce qui veut dire quelque chose de moins. Ces commissaires étaient plus ou moins impertinens, selon que les circonstances leur étaient plus ou moins favorables; et au concile de Calcédoine, en 451, naquirent les divisions qui amenèrent le schisme des deux Eglises, que le Saint-Esprit inspirait alors toutes deux, ce qu'elles croient fermement encore chacune en leur faveur; que le Saint-Esprit n'inspire plus ni l'une ni l'autre, ce qu'elles se reprochent mutuellement, et toutes deux pourraient bien avoir raison.

Les deux Eglises séparées, le pa-

triarche ne ménagea plus le pape, qu'il considérait comme un simple évêque soumis à sa discipline. Dans le concile convoqué, en 680, par Constantin le Barbu, le patriarche condamna le pape Honorius premier comme *Monotélite*, c'est-à-dire, soutenant que Dieu-Jésus n'a qu'une volonté.

Plus tard, l'église grecque excommunia et déposa, par contumace, le pape Nicolas premier. L'église romaine, assez forte alors pour disputer le gâteau, se donna le petit plaisir d'anathématiser à son tour l'église grecque, dans un petit concile convoqué dans l'assez petite église de Saint-Jean de Latran.

Vous croyez peut-être que les membres de l'église romaine s'entendirent parfaitement, lorsqu'ils eurent abandonné l'église mère? Pas

du tout. Jean XXII fut déclaré hérétique pour avoir assuré que les Saints ne jouiraient de la vision béatifique qu'après la résurrection. C'était un grand coquin que ce Jean XXII, ainsi que nous le verrons plus tard; mais je crois qu'il ne se trompait pas en prétendant qu'il n'y aurait pas de vision béatifique avant la résurrection. Il pouvait ajouter qu'il n'y en aura pas davantage après.

Alexandre VI et quelques-uns de ses confrères commirent bien quelques peccadilles, mais ils ne furent jamais coupables d'hérésies, parce que le vol, le viol, l'empoisonnement, le meurtre, l'inceste ne sont pas hérésies.

Vous croyez sans doute qu'il n'y a jamais eu qu'un pape à la fois, parce que le Saint-Esprit sait bien qu'il n'en faut nommer qu'un? Pas du tout;

plusieurs fois il y eut trois papes, dont deux sans doute étaient hérétiques et schismatiques, et je ne saurais dire lesquels, parce que j'ignore vraiment qui des trois le Saint-Esprit avait nommé.

Vous croyez peut-être qu'un pape, en possession paisible de la tiare, laissait reposer en paix la cendre de son prédécesseur? Pas du tout: Etienne VII fit exhumer Formose, et voulut qu'on mutilât son cadavre. Etienne punissait-il Formose du crime d'hérésie, ou en était-il lui-même entaché?

Nous comptons, de compte fait, quarante schismes qui ont souillé la papauté; des quarante, vingt-sept ont fait couler beaucoup de sang; mais ce n'est pas la faute des serviteurs de Dieu, c'est celle de ceux qui veulent bien croire au pape.

Luther et Calvin étaient sans doute de mauvais moines, et un mauvais moine ne saurait être un bon prêtre; mais ils prêchèrent des hommes fatigués du joug papal, et voilà encore deux grandes hérésies dans l'église romaine, toujours conduite par le Saint-Esprit.

Un jeune Jacobin suisse, nommé *Yetzer*, était mal avec son prieur; son prieur l'empoisonna dans une hostie saupoudrée d'arsenic. Yetzer, fortement constitué, résista à la violence du poison, et se plaignit à l'évêque de Lausanne. Le saint prélat, indigné qu'un moinillon osât se plaindre de son supérieur, voulut qu'on imposât silence au plaignant en le suffoquant dans une chemise de souffre. Les Bernois appelèrent du jugement, firent apostasier Yetzer, et apostasièrent avec lui : encore une hérésie, au

grand déplaisir de notre saint père le pape.

Henri VIII, semblable au roi David, détestait l'adultère; supérieur au roi David, il détestait la fornication. Jamais il ne coucha avec une jolie femme qu'elle ne fût légitimement à lui; mais il avait un moyen sûr de se défaire de celles dont il était las, il leur faisait couper le cou. Le pape Clément VII eut le courage de s'opposer à cette manière de convoler à de nouvelles noces; mais il ne s'attendait point à ce qui arriva : Henri VIII se fit pape d'Angleterre et d'Irlande. Encore une hérésie.

Je ne finirais pas sur la nomenclature des hérésies qui sont toutes consignées dans l'Histoire de la Religion réformée, dans l'Histoire ecclésiastique, etc.; mais ce qu'il y a de

drôle, c'est que tous ces hérétiques-là s'accusent mutuellement d'hérésie, et les Réformés vont plus loin encore que le pape; ils prétendent qu'il est visiblement l'Antechrist, et voici comment Voltaire définit à-peu-près l'Antechrist.

Le Christ a vécu juif, et vous faites brûler les Juifs; il a vécu pauvre, et vous êtes riche; il a payé le tribut, et vous exigez des tributs; il a été soumis aux puissances, et vous êtes devenu puissant; il marchait à pied, et vous allez en carrosse; il mangeait tout ce qu'on lui donnait, et vous nous défendez de manger une côtelette le vendredi; il défendait à Pierre de tirer l'épée, et vous, vous avez une armée de *trente cents* hommes. Donc, faisant tout le contraire de ce que faisait le Christ, vous êtes l'Antechrist.

C'est un grand malheureux que ce Voltaire ! Quel dommage qu'il ait toujours raison !

Moi, j'avoûe que je ne sais pour qui prendre parti, de l'Antechrist ou des hérétiques. Je crois que je resterai neutre, jusqu'à ce qu'il plaise au Saint-Esprit de m'inspirer; et s'il a cette bonté, je le supplie sur-tout d'être d'accord avec lui-même.

En attendant cette inspiration, je trouve très-bon qu'on persécute les hérétiques, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas de l'avis des plus forts, car les plus faibles ne persécutent jamais. Je trouve fort bon qu'au seul nom d'hérétique on entre en fureur; c'est par-là qu'on parvient à fêter dignement le grand saint Barthélemi. Notre bon roi saint Louis disait à Joinville : Quand un laïque entend médire de la religion chrétienne, il

doit la défendre non-seulement de paroles, mais à bonne épée tranchante, et en frapper les médisans à travers le corps, tant qu'elle peût entrer. *Ducange*, page 1. Il a remis le jargon de Joinville en français.

Il est fâcheux que saint Louis détestât plus les infidèles que les médisans de son royaume, à qui il pouvait imposer silence. Il ne fut pas mort de la peste sur la côte d'Afrique, s'il n'eût été plaider à coups de sabre, devant des gens qui ne l'entendaient point, la cause de Dieu, qui ne l'en chargeait point.

A propos d'hérésies, quelle bévue j'allais faire! J'ai jeté un coup-d'œil sur celles qui ne présentent qu'un fatras insipide, où on ne trouve pas le mot pour rire, et j'en laissais une bien ridicule, bien

drôle,

drôle, et qui peut nous égayer un peu. Il y a des gens qui disent : Dieu m'à fait un estomac pour digérer, des mains pour saisir les objets, des jambes pour marcher, et certaine chose........ vous savez bien, afin que je ne m'en serve pas.

Les apôtres, au contraire, disaient : Dieu m'a donné tous mes membres, même certaine chose....... vous savez bien, afin que je m'en serve; et ils s'en servaient, et beaucoup. Tenir une conduite opposée à la leur, c'est hérésie, incontestablement.

Or saint Paul ne se servait pas de certaine chose illicitement. S'il manqua la demoiselle Gamaliel, dont il était éperdument amoureux, il se maria à une autre, à ce que dit positivement saint Clément d'Alexandrie, *Stromat*, lib. III. Le

même saint nous apprend que saint Pierre avait des enfans. *Stromat*, lib. VII.

Nous lisons dans les Actes des Apôtres, *chap.* XXI, que les filles de saint Philippe prophétisaient; ce qui ne prouve pas qu'elles aient prophétisé, mais ce qui prouve que saint Philippe était marié.

Eusèbe, *livre* III, *chapitre* 29, dit que Nicolas, choisi par les apôtres pour être adjoint à saint Etienne dans l'apostolat, avait une très-belle femme, avec laquelle il ne se mortifiait point à la manière de saint Adhelme, et Nicolas avait raison. Mais, selon l'usage de la plupart des maris qui ont de très-belles femmes, Nicolas était jaloux de la sienne, et Nicolas avait tort, car cette maladie-là ne remédie à rien. Les apôtres, qui pensaient comme

moi sur l'article de la jalousie, le tancèrent vivement. Contre l'usage des maris jaloux, Nicolas amena sa belle femme au milieu de l'assemblée, et pour faire voir qu'en véritable apôtre, il était maître de lui, il dit ces propres mots à ses confrères : Que celui qui la voudra, l'épouse.

Eusèbe ne dit pas que personne prit Nicolas au mot. Mais l'historiette d'Eusèbe prouve non-seulement que les premiers successeurs des apôtres se mariaient, mais qu'ils étaient sujets à toutes les faiblesses des maris.

Les apôtres entendaient si bien que leurs successeurs se mariassent, que Paul écrivait à Tite, *chap. 1:* Choisissez pour prêtre celui qui n'aura qu'une femme, ayant des enfans fidèles, et non accusés de luxure.

Il dit la même chose à Timothée, *chap. III, v. 2.*

Je trouve dans les *Constitutions apostoliques*, liv. IV, chap. 1, ouvrage très-postérieur : L'évêque ne peut avoir qu'une épouse, qui prenne bien soin de sa maison. Il pouvait au moins en avoir une.

Mais le clergé sentit bientôt qu'il ne compterait absolument sur ses membres, qu'autant qu'ils se détacheraient de la société pour être tout-à-fait à l'Eglise, et le clergé sentait bien. Je pense, comme lui, qu'une femme aimable, de jolis enfans, feraient souvent oublier à un bon curé, et le pape et ses bulles, et il faut qu'un curé qui fait bien son métier, ressemble à une sentinelle, qu'il ait toujours l'oeil et l'oreille au guet, qu'il ne reconnaisse personne, et qu'il suive strictement sa consigne.

C'est d'après ce principe que plusieurs évêques proposèrent, au fameux concile de Nicée, l'an 325, qu'il ne fût plus permis aux prêtres ni aux évêques de coucher avec leurs femmes. Il y avait à ce concile un évêque de Thèbes, nommé *Paphnûce*, surnommé *le martyr*, qui s'opposa vigoureusement à la motion; il déclara que coucher avec sa femme c'est chasteté, et il ramena le concile à son avis. Voyez *Sozomène*, lib. 1, et *Socrate*, qui n'est pas le grand Socrate, *lib. 1.*

Le bon saint Paphnuce ne se doutait pas des avantages du célibat; il n'avait pas d'idée des jolies gouvernantes, des dévotes qui se laissent diriger, et de tout plein de moyens innocens d'appaiser certaines choses.... vous savez bien; moyens qu'on trouve avec le temps, parce que l'es-

prit humain fait toujours des progrès; moyens qu'on emploie si évidemment, que lorsque le célibat fut devenu loi de rigueur, il fut expressément défendu d'ordonner un homme qui ne serait pas au *grand complet*. Si ce *grand complet* ne devait servir à rien, il eût été bien plus sage, bien plus simple de mettre nos abbés dans l'impossibilité de pécher, en les arrangeant comme on faisait des prêtres de Cybèle, et beaucoup de maris sont de cette opinion.

D'abord ils auraient la voix plus belle, ce qui rendrait le culte plus auguste; ensuite, il n'y aurait plus de scandale, ce qui est quelque chose: et le *grand complet* a causé beaucoup de scandales.

Jean x sentait je ne sais quoi au *grand complet* lorsqu'il voyait Théo-

dora, femme du marquis de Toscane : Théodora aimait beaucoup les *grands complets*, et elle fit nommer le porteur de celui-ci pape par son fils Adalbert.

Malheureusement pour Jean x, son *grand complet* n'était pas du goût de Mazozie, fille de Théodora; elle le fit étrangler, et mit sur la chaire de saint Pierre Jean xi, fils adultérin qu'elle avait eu du pape Sergius iii.

Le grand complet de Grégoire vii plut tellement à la princesse Mathilde, qu'elle donna au porteur sa personne et ses biens.

Jean xxiii éprouvant la même chose que Jean x, enleva de Naples une femme nommée Catherine, et vécut publiquement avec elle.

Alexandre vi, plus que *complet* probablement, fit quatre fils et une

fille à Vanosie, dame romaine, mariée à Dominique Arimano. On prétend que sa fille Lucrèce, très-utile à ses quatre frères, le fut aussi à son papa, mais le fait n'est pas prouvé; et je ne crois point qu'un homme que conduisait le Saint-Esprit, pût aller jusqu'à l'inceste.

Paul III s'amusait aussi à faire des enfans, dont il faisait ensuite des cardinaux. Il faut que tout le monde vive.

Ah! par exemple, Jules III avait, dit-on, un goût fort extraordinaire: il avait pour maîtresse un joli petit garçon, dont il fit un petit cardinal; ce qui fit beaucoup jaser.

Or, comme la conduite des grands influe beaucoup sur celle des petits, les évêques, les prêtres, les moines, et même les moinillons, prirent aussi goût au scandale, et scandalisèrent

si bien qu'on fut enfin insensible au scandale. Ces messieurs avouaient leurs petites faiblesses, comme une femme mariée convient, sans façon, qu'elle est grosse. Voltaire cite le testament d'un Crouï, évêque de Cambray, mort en 1517 : il laisse plusieurs legs à ses bâtards, et déclare qu'il tient une somme en réserve pour ceux qu'il espère que Dieu lui fera la grâce de lui donner encore, au cas qu'il réchappe de sa maladie.

Je n'ai pas ouï dire qu'aucun évêque des derniers temps ait fait de testament de ce genre ; mais nous avons vu de nos jours des évêques entretenir des filles d'Opéra, et on les appelait des *prélats de cour.*

Cependant il y a toujours eu des esprits de travers qui prennent singulièrement les choses. Au dixième

siècle, le prédicateur Maillard disait en chaire : O madame, qui faites le plaisir de M. l'évêque ! si vous demandez comment cet enfant de dix ans a eu un bénéfice, on vous répondra que madame sa mère était fort privée de M. l'évêque.

Le cordelier Menor disait dans un sermon : Et vous, mesdames, qui faites à M. l'évêque le plaisir que vous savez, et dites après, oh ! oh ! il fera du bien à mon fils ; ce sera un des mieux pourvus en l'Eglise, etc.

Cette manière de réprimer le scandale était bien aussi scandaleuse que le scandale même ; mais il y a eu et il y aura toujours scandale d'une espèce ou d'une autre, parce que Dieu ne peut être représenté que par des hommes, et qu'une tiare, une mitre et un bonnet carré ne sont pas les éteignoirs des passions. Une

danseuse meurt sans confession; personne ne sait comment elle est morte; il n'y a pas de scandale : son curé, qui le sait, lui refuse les prières des morts; et il y a scandale, parce que chacun parle, chacun crie tant en prose qu'en vers. On disait au curé : Si les prières sont utiles aux morts, pourquoi les refusez-vous à cette danseuse, en dépit de la charité qui vous l'ordonne? Si elles ne sont bonnes à rien, pourquoi les vendez-vous aux autres? pourquoi les faites-vous payer d'avance; ce qui tient un peu des usuriers et des filles? pourquoi avez-vous un tarif, tant par cierge, tant pour le drap noir uni, tant pour le drap noir galonné, tant par prêtre, tant par chantre, tant par serpent? Vous croyez donc que plus on dépense, et plus les prières sont efficaces? Comme c'est traiter les pauvres, que Dieu-Jésus aimait tant!

Ah ! répond le curé, je refuse la sépulture par esprit de ma robe, et je la vends parce qu'il faut que je vive. Hé, parbleu ! lui répliquera-t-on, nous travaillons tous, travaillez aussi : saint Paul et saint Pierre travaillaient de l'aiguille, et saint Pierre et saint Paul vous valaient bien.

CHAPITRE IX.

Nous voilà arrivés au temps présent, à hier, à aujourd'hui, et nous n'avons pas examiné comment cette petite secte obscure, ignorée à sa naissance, s'est répandue sur une grande partie du globe, et y a dominé.

Je sens bien que lorsqu'on a prouvé la futilité du dogme, le ridicule des cérémonies, il ne reste plus rien à prouver; mais il peut être curieux d'observer sommairement par quels degrés ont passé les successeurs d'un marchand de turbots, pour arriver au pouvoir souverain, et tenir en tutelle toutes les autres puissances.

On ignore absolument les noms

des premiers pasteurs qui gouvernèrent dans l'obscurité, à Rome, l'obscur et faible troupeau des chrétiens : ceux qui soutiennent que saint Pierre fut le premier évêque de Rome, n'ont lu que les œuvres de sainte Thérèse et de Marie-à-la-Coque ; qu'ils lisent la première épître de saint Paul aux Corinthiens, ils verront que dans la primitive Eglise il n'y avait point de dignités ecclésiastiques.

Cette secte inconnue ou méprisée s'étendait insensiblement. Prêcher le mépris des richesses, c'est s'assurer l'appui de ceux qui n'ont rien, c'est leur laisser entrevoir la possibilité d'une loi agraire ; et la canaille, qui n'a rien à perdre et tout à gagner dans les troubles, ne manque point d'en susciter quand on ne la réprime pas. Les empereurs sévirent

contre quelques chrétiens turbulens; et aussitôt la secte crie à l'oppression; elle se réunit, ses membres s'encouragent, les têtes s'échauffent, l'enthousiasme fait des prosélytes nouveaux; la secte devient redoutable à ses maîtres; il faut qu'elle domine, ou qu'elle soit écrasée: la canaille chrétienne triompha.

Les meneurs des chrétiens, car il y en a en religion comme en politique, sentirent quels avantages ils pouvaient tirer des divisions qui agitaient l'empire. Jusqu'alors ils avaient abhorré la guerre, mais il n'est pas de principe, pas de dogme qui ne soit subordonné à l'intérêt. Les chrétiens eurent la politique de se donner à Constance Chlore. Ils combattirent pour Constantin son fils; ils vainquirent son compéti-

teur au trône, et ils changèrent la religion de l'empire.

Constantin, empereur malgré les Romains, Constantin chrétien, devait être détesté de tout ce qui ne suivait pas la religion nouvelle. Licinius, son beau-frère, assassiné par lui; Licinien, son neveu, massacré à l'âge de douze ans; Maximien, son beau-père, égorgé à Marseille; son fils Crispus mis à mort après lui avoir gagné des batailles; son épouse Fausta étouffée dans un bain, tous ces meurtres n'empêchèrent pas les chrétiens d'en faire un saint, ce qui prouve assez qu'ils ne valaient pas mieux que lui; mais ces crimes ajoutèrent à la haine des anciens Romains. Peut-être le désir de se soustraire à l'exécration publique détermina-t-il Constantin à transférer le siége de l'empire à Bizance : c'est à

cette translation que les papes durent toute leur grandeur.

L'évêque de Rome jetait peut-être déjà les fondemens de cette étonnante et ridicule puissance dont s'investirent ses successeurs ; mais il n'avait aucune suprématie sur les autres évêques, et il n'avait aucun crédit dans Rome. Lorsqu'Alaric assiégea cette ville, en 408, le pape Innocent premier n'était pas assez puissant pour oser trouver mauvais qu'on sacrifiât aux dieux du Capitole, pour obtenir leur secours contre les Goths. En Italie, Jupiter était encore plus fort que Dieu-Jésus.

Mais en l'an 452, lorsqu'Attila vint dévaster ces belles contrées, l'empereur envoya le pape Léon premier, et deux personnages consulaires, négocier avec Attila : les

papes commençaient à être des personnages.

Ils étaient loin cependant de la splendeur dont brillait le clergé d'orient. Je juge de la différence par la conduite que tenait, à-peu-près dans le même temps, un Léontius, évêque de Tripoli ; car il y a eu des évêques à Tripoli, et la côte de Barbarie n'a pas toujours appartenu à ces damnés musulmans, qui vous damnent à leur tour. Ce Léontius devait son siége à l'impératrice Eusébie : elle désira le voir, et le saint évêque lui fit dire qu'il n'irait point la voir, à moins qu'elle ne le reçût d'une manière conforme à son caractère épiscopal, qu'elle ne vînt au-devant de lui jusqu'à la porte, qu'elle ne reçût sa bénédiction en se courbant, et qu'elle ne se tînt debout jusqu'à ce qu'il lui permît de s'as-

seoir. Il faut être bien riche pour se brouiller ainsi avec sa bienfaitrice, et bien puissant pour traiter impunément sa souveraine avec cette grossière impertinence.

Aussi ne fut-ce que des siècles après qu'Innocent III fut assez fat pour dire que l'évêque de Rome est le souverain maître de l'univers; que les princes, les magistrats, les évêques n'ont d'autre autorité dans l'Eglise, ou dans l'Etat, que celle qu'il veut bien leur accorder.

Ce fut plus long-temps après encore que Boniface VIII dit, dans sa bulle *Unum sanctum*, l'Eglise a deux glaives, l'un temporel, l'autre spirituel : les princes sont et doivent être soumis au dernier, et ils ne peuvent disposer de l'autre que par l'ordre et la volonté des pontifes.

Quel changement depuis le jour

où le Dieu de ces humbles prêtres avait comparu sans résistance devant un officier de police de Jérusalem! Mais revenons.

Après le partage du monde connu en deux empires, les papes ménagèrent long-temps les empereurs d'Occident : ces prélats n'étaient pas encore assez forts pour être impertinens. C'est de l'empereur qu'ils recevaient la dignité pontificale, c'est à l'empereur qu'ils étaient soumis, c'est l'empereur qui les protégeait contre leurs ennemis, et ils n'en manquaient pas.

Pepin leur donna quelques terres de l'exarcat de Ravenne; Charlemagne leur avait donné la Sicile, la Corse, la Sardaigne. Il n'y avait qu'une nullité dans la donation, c'est que rien de tout cela n'appartenait à Charlemagne; mais les papes

prenaient toujours, parce que saint Paul a dit aux Corinthiens, *ch. IX*, n'avons-nous pas le droit de vivre à vos dépens, et de mener avec nous une femme? Ce mot de saint Paul n'a pas un rapport très-direct à la chose; mais on l'appuie d'un autre *dictum* de Jésus à ses apôtres : Prenez ce qu'on vous donnera.

Cet autre mot ne signifie pas : Prenez des effets volés; mais il ne veut pas dire le contraire, ainsi les papes ont pu prendre en sureté de conscience.

L'appétit vient en mangeant. Adrien premier fit valoir une donation de Constantin, qui faisait présent à l'Eglise, de Rome et d'une portion de l'Italie; et ce qui prouve incontestablement l'authenticité de cette pièce, c'est qu'il fut défendu d'en douter, à peine d'être déclaré héré-

tique, et cette déclaration-là vous menait loin.

Les successeurs d'Adrien s'occupèrent constamment du soin d'étendre le patrimoine de saint Pierre, qui ne posséda en propre que ses filets : c'est sans doute en vertu de ces filets que les papes ont prétendu depuis à l'empire des mers.

Henri III, empereur, donna à l'Eglise, Bénévent, qui ne lui appartenait pas plus que la Sicile à Charlemagne. Le duc régnant était le plus faible, et le pape, qui avait toujours présent à l'esprit le *prenez ce qu'on vous donnera*, s'accommoda de Bénévent.

La malheureuse Jeanne de Naples fut obligée de vendre à l'Eglise le comtat d'Avignon. L'Eglise acheta, et ne paya point, en vertu du *dictum*

de Paul : N'avons-nous pas le droit de vivre à vos dépens ?

Grégoire VII hérita de la princesse Mathilde, sa douce amie, en vertu d'un testament par lequel elle abandonnait tout à l'Eglise, pour le salut de son ame et celui de ses parens décédés. Il est assez drôle que Mathilde dépouillât ses parens vivans, pour le bien de ses parens morts. Mais il était tout simple que le pape acceptât, parce que rien n'est respectable comme la dernière volonté d'un mourant.

Alexandre VI enrichit considérablement le saint siége. Bologne, Rimini, Faënza, Pérouse, Ostie, Forli, Urbin, furent escamotés à leurs propriétaires par des moyens un peu extraordinaires à la vérité : la perfidie, l'empoisonnement, l'assassinat ne sont pas prescrits par

l'Evangile; mais aussi l'Evangile ne défend rien de tout cela au pape, et il est dans les droits de l'homme de faire tout ce que la loi ne défend pas. Au reste, pour tout arranger, Alexandre VI donnait des indulgences, *in articulo mortis*, à ceux qu'il expédiait pour l'autre monde.

Jules II ajouta, par des moyens plus doux, à la puissance temporelle des papes; et lorsqu'on règne par la force et par l'opinion, il n'est pas de bornes où on doive s'arrêter.

Comme les propriétés territoriales dépendent de mille cas fortuits que la prudence humaine ne peut prévoir ni éviter, il est bon de joindre au produit des terres, qu'on peut perdre, un revenu certain, et c'est encore ce que firent les papes. En prenant à droite et à gauche, ils lisaient les

auteurs

auteurs sacrés, et même les profanes.

Ils trouvèrent que les prêtres égyptiens avaient toujours joui des dîmes, et étaient exempts de toute charge publique. Il était difficile de faire valoir l'exemple des prêtres païens en faveur de ceux du vrai Dieu; mais on trouva que Moyse, égyptien lui-même, avait adopté l'usage commode des ministres du Dieu Apis; Moyse n'était pas prêtre, et cette autorité pouvait être récusable; mais Aaron, son frère, était premier pontife, et lui et ses lévites jouissaient de la dîme. Or les papes, qui détestent les Juifs, sont incontestablement les successeurs du juif Aaron; et Innocent II pria le Saint-Esprit de déclarer, au concile de Latran, en 1139, que les dîmes sont de droit divin. Le Saint-Esprit,

qui s'intéresse au bien-être des ecclésiastiques, fit plus qu'on ne lui demandait; il déclara en outre que tous les laïques qui posséderaient des dîmes, seraient excommuniés de droit.

A ce droit de dîme, on joignit le droit d'annates, le droit d'indulgences, le droit de dispenses. Jean XXII ajouta à tous ces droits le droit de crime. Pour quatre tournois un laïque pouvait coucher avec sa mère ou sa soeur. Le père et la fille payaient plus cher, mais ils pouvaient s'amuser chrétiennement en payant au Saint-Père dix-huit tournois. Un diacre pouvait assassiner pour douze tournois. L'abbé, l'évêque, plus riches, n'avaient le droit de poignarder leur homme que pour la somme de trois cents livres. Pour quelqu'argent on pouvait faire un

petit monstre à sa chèvre, et gagner honnêtement sa vie en le montrant. On payait, et on allait pécher après. Joinville nous apprend que le cardinal de Lorraine avait une indulgence qui lui remettait d'avance, et à douze personnes de sa suite, trois péchés à leur choix.

Pour percevoir tranquillement ces impôts, il fallait que la soumission des esprits allât jusqu'à l'aveuglement, et il était tel, que personne ne doutait que le pape n'eût les clefs du Paradis; et bien des gens le croient encore : idée burlesque, difficile à expliquer, car par Paradis on entend le ciel; et les étoiles fixes, et les planètes, ne sont certainement pas le ciel. Si par le ciel, on entend l'espace dans lequel roulent ces globes, il y a erreur, car où il n'y a rien de solide, il n'y a pas de portes;

et par suite, point de clefs. Si on suppose un paradis matériel, situé on ne sait où, il y a erreur encore, car des ames n'ont pas besoin qu'on leur ouvre la porte, elles passent fort bien par le trou de la serrure. C'est pourtant avec ces clefs qu'on a mené le genre humain par le nez.

La preuve essentielle en France de la puissance spirituelle du pape, c'est que Jésus a dit à Pierre : Vous êtes Pierre, et sur cette pierre j'établirai mon Eglise! Il ne serait pas étonnant que Dieu-Jésus, qui chantait, fît aussi des jeux de mots. Mais celui-ci est évidemment de la composition d'un prêtre français, car Pierre, nom propre, est en italien Pietro, en espagnol, Pedro, en anglais, en flamand, Peter; et ni Pietro, ni Pedro, ni Peter, ne signifient pierre ou caillou. Allez dire à une dévote

de la rue Saint-Denis, que Jésus n'a pas dit : Vous êtes Pierre, et sur cette pierre j'établirai mon Eglise, et tâchez de vous en tirer avec un œil de reste.

Pendant qu'on menait la canaille, et qu'on lui extorquait de l'argent avec des mots, on cherchait à miner l'autorité des souverains, et à étendre la sienne sur tout le monde chrétien.

Hildebrand, né dans la condition la plus vile, et parvenu au pontificat par ses menées, comme tant d'autres, cet Hildebrand, connu sous le nom de Grégoire VII, ôta véritablement la ville de Rome aux empereurs d'Occident. Il s'attribua exclusivement le titre de pape, que partageaient avec lui les Evêques, il fut le premier pontife souverain.

Pour se maintenir, il excita des troubles de tous les côtés, et parvint à mettre l'Europe en feu. La nuit, dans les bras de sa Mathilde, le matin faisant son Dieu, combattant le soir le pot en tête et la dague à la main, il se comparait à Booz couchant avec Ruth; à Moyse voyant le Seigneur, lui parlant, et le touchant dans le buisson de feu; à saint Pierre coupant les oreilles à Malchus; et on lui trouva une ressemblance si parfaite avec ces trois hommes divins, qu'il fut fait saint de la façon de Benoît XIII : on composa même un office de saint Grégoire. C'est bien dommage que Mandrin a été laïque! nous aurions peut-être l'office de saint Mandrin.

C'est beaucoup d'être souverain, et de traiter ses anciens maîtres comme ses égaux; mais le lieute-

nant général de Dieu peut-il n'être pas indigné de cette égalité ? Les premiers papes se prosternaient devant les empereurs, et Adrien premier avait exigé qu'on lui baisât les pieds en paraissant devant lui. Cet acte était avilissant, mais on voulait bien n'y voir qu'un simple cérémonial. Le croirez-vous, le représentant de ce Dieu si pauvre ne fut pas satisfait d'être souverain et de se faire baiser les pieds !

L'ambition des papes vous choque ; vous trouvez extraordinaire, vous trouvez mauvais qu'ils soient souverains. Que vous êtes bon ! Les Japonais n'ont-ils pas été gouvernés pendant dix-huit cents ans par leurs daïris, ou souverains pontifes ? les Bracmanes n'ont-ils pas régné dans l'Inde, au nom de leur Dieu Brama ? Numa-Pompilius,

qui avait des conférences avec la nymphe Egérie, et qui ne parlait que de la part des dieux, n'était-il pas roi et pontife? Les druïdes ne gouvernaient-ils pas les Celtes? Mahomet et les califes ses successeurs, n'ont-ils pas soumis et gouverné une partie de la terre? De nos jours, le roi d'Angleterre n'est-il pas chef de l'Eglise anglicane? Vous me direz que ces gens-là sont des païens ou des hérétiques, et que ce n'est pas chez eux que le pape doit chercher des exemples : ma foi, on en prend par-tout, quand ils sont bons à suivre. Félicitez-vous de ce que la théocratie n'est point universelle; les hommes sont si faciles à persuader, si aisés à mener, si bètes quand on leur parle au nom de Dieu!

Les papes sont tellement convaincus

de

de cette vérité, que, maîtres de l'esprit des peuples, ils n'ont pas balancé à parler aux souverains le langage du diable à Jésus-Christ : *Hæc omnia tibi dabo, si cadens, adoraveris me*. Je te livrerai tous tes sujets pieds et poings liés, si tu veux t'humilier devant moi. Il n'est pas beau d'emprunter le langage du diable, mais qu'importe, pourvu que les souverains obéissent.

Résistent-ils ? le royaume en interdit, les sujets déliés du serment de fidélité, la guerre civile ; et si tout cela ne suffit pas, le poignard.

Depuis Philippe premier jusqu'à Louis VIII, tous les rois de France ont été excommuniés ; tous les empereurs l'ont été, depuis Henri IV jusqu'à Louis de Bavière. Plusieurs rois d'Angleterre ont été frappés -

de la fulmination papale, qui n'est rien en elle-même, et qui est tout quand les sujets sont de vrais chrétiens, ne connaissant que leur dieu méchant, cruel, perfide, et s'efforçant de lui ressembler. Rappelons-nous un malheureux roi de France qui avait épousé sa cousine, avec dispense du marchand de dispenses. L'inclination et le bien de l'Etat unissaient également Robert à Berthe ; Grégoire v osa imposer au roi une pénitence de sept ans ; il lui ordonna de quitter sa femme enceinte ; il excommunia les évêques qui avaient béni ce mariage, ou qui y avaient assisté. Toute la France se tut, et abandonna lâchement son chef ; trois domestiques lui restèrent fidèles, mais ils lui présentaient ses alimens au bout d'une longue pièce de bois ; ils pu-

rifiaient par le feu ce qu'il avait touché.

Sa femme, sa cousine, son amie, tourmentée pendant sa grossesse par la crainte de l'enfer, qu'on lui montrait sous ses pas, accoucha d'un monstre, et on eut la cruauté de le présenter à sa mère dans un plat d'argent !

Pardon ! j'avais promis d'être toujours gai, et je cède un moment à mon indignation ; mais quel Dieu que le Dieu qu'il faut que je reconnaisse dans un semblable vicaire !

Ce fut encore en vertu de l'excommunication, que Raymond de Toulouse fut dépouillé de ses biens au concile de Saint-Jean-de-Latran, en 1215. Innocent III abusa du Saint-Esprit, et traita en son nom, avec ignominie, le malheureux à qui il ôtait tout.

En 1245, au concile de Lyon, Innocent IV excommunia l'empereur Frédéric II, le déposa, et lui interdit le feu et l'eau. Au concile de 1179, Alexandre III avait donné la préséance sur les évêques aux cardinaux, qui n'étaient rien dans la hiérarchie ecclésiastique : au concile de Lyon, Innocent IV leur donna un chapeau rouge, en signe de la guerre d'extermination qu'il voulait faire, et qu'il voulait qu'ils fissent à l'empereur. Le chapeau rouge a donc précisément l'origine du bonnet révolutionnaire, qui a déshonoré la France. Cette guerre papale amena la destruction de la maison de Suabe, et trente ans d'anarchie en Allemagne.

Quand l'insolence est portée impunément à ce point, s'étonnera-t-on que l'insolent se décore d'une triple

couronne, et se déclare hautement le supérieur des rois ?

Cependant ces pontifes, qui foulaient les souverains aux pieds, n'étaient pas constamment heureux. Tous ceux qui pouvaient soudoyer un parti, voulaient être papes. A diverses époques, Dieu faisait pleuvoir des papes, comme il lui plaît parfois de faire pleuvoir des pierres qui écrasent le genre humain ; et si j'écrivais l'histoire, je ferais celle de vingt guerres de papes contre papes, d'évêques contre évêques ; je rapporterais les crimes qui délivraient les prétendans de leurs compétiteurs. O Jésus ! Jésus ! pourquoi es-tu né, ou pourquoi de ton cadavre a-t-on fait un vampire ?

Il y avait des gens que l'excommunication ne persuadait pas : ces gens-là parlaient ; il fallut trouver

un saint moyen de les réduire au silence. On imagina l'Inquisition.

Rien de sacré, rien d'incontestable, rien d'aussi ancien que l'institution de ce tribunal : Dieu lui-même l'institua, selon Louis de Paramo, par ces paroles : *Adam ubi es?*

Louis de Paramo prétend que, sans cette citation, la procédure de Dieu contre Adam eût été nulle, parce que tout procès commence par une assignation.

Selon Paramo, les habits de peau dont se couvrirent Adam et Eve, sont le modèle du San-Bénito.

Selon Paramo, Adam perdit, après sa chute, tous les immeubles qu'il avait dans le paradis terrestre; et c'est ce qui autorise le Saint-Office à confisquer les biens de ceux qu'il condamne.

Paramo assure que c'est une action très-louable de brûler des hérétiques, parce que Dieu brûla les habitans de Sodome, qui se trompaient de chemin, et qu'être hérétique, c'est prendre une fausse route.

Paramo fait le dénombrement très-exact de ceux que la très-sainte Inquisition avait fait brûler en 1589, et il avoue, à son grand regret, qu'il n'y en a pas encore cent dix mille. C'est un drôle de corps que ce Paramo !

Vous ne savez pas comment la très-sainte Inquisition s'établit en Portugal ? Paramo vous l'apprend encore.

Un coquin, nommé *Savédra*, jugeait très-commode de jouer le légat. Il trouvait par-tout une bonne

N...

table, de l'argent et des honneurs, et pour avoir tout cela, il ne lui fallait qu'une jaquette rouge, qu'on se procure à peu de frais. Savédra, suivi de quelques coquins de son espèce, en soutane noire et en rabat, arriva à Lisbonne, et se présenta effrontément au roi Jean III.

Le roi Jean III fut très-étonné que le pape Paul IV lui ait envoyé, sans l'en prévenir, un légat chargé d'établir le Saint-Office dans ses états; mais comme le roi Jean savait bien que le serviteur des serviteurs de Dieu ne se pique pas de politesse envers les rois, et que la mauvaise humeur de l'homme à la triple couronne avait toujours des suites fâcheuses, il se garda bien de déranger l'éminence Savédra de ses fonctions, et il fit partir secrètement un courier pour Rome. Avant que ce

courier fût de retour à Lisbonne, le légat Savédra avait fait brûler deux cents personnes, et volé deux cent mille écus.

Il faut être vrai, Savédra n'était pas prêtre ; mais le pape Paul IV l'était, et il ratifia tout ce que Savédra avait fait. Ce qui avait été bon à prendre pour l'un, fut bon à garder pour l'autre. *Paramo, Hist. de l'Inquis.*

Tout était du ressort de l'Inquisition, jusqu'à l'astronomie. Il paraît difficile de trouver des hérésies dans les raisonnemens qu'on fait sur les corps célestes ; mais on en trouve où on veut. L'Inquisition s'empara de Galilée, qui avait prouvé que le soleil est fixe, et que les planètes tournent autour de lui. On lui remontra qu'il est évident que c'est le

soleil qui marche, puisque Josué l'arrêta. Galilée pouvait répondre, dit Voltaire, que c'est depuis ce temps-là qu'il ne marche plus. Quoi qu'il en soit, Galilée fut mis au pain et à l'eau; on lui fit dire régulièrement son rosaire, pratique utile et très-instructive. S'il n'eût pas été fortement protégé par le grand-duc de Toscane, il était brûlé pour avoir eu raison, parce qu'avoir raison, c'est être hérétique.

J'avoue que l'Inquisition s'est fort adoucie depuis que les yeux se sont ouverts; je sais bien qu'un pape qui s'aviserait aujourd'hui de mettre un Etat en interdit, se ferait rire au nez. Et à qui doit-on les lumières qui ont brisé ces armes méprisables? à ceux qu'on calomnie tous les jours, qu'on peint à la canaille de toutes les classes comme des perturbateurs

de la société. Au reste, lorsqu'on a lié pieds et poings à un enragé, qu'importe qu'il crie? L'enragé, c'est *Geoffroi.*

Cependant, comme il est bon de maintenir les anciens et utiles usages, en attendant le moment de leur rendre leur vogue et leur force première, l'Eglise continue à excommunier les sorciers et les comédiens. Il n'y a plus de sorciers; à leur égard, l'excommunication n'a lieu que pour nous entretenir dans l'habitude du mot. Quant aux comédiens, c'est autre chose; l'excommunication les frappe réellement, et je suis forcé de convenir qu'elle est établie d'après une autorité respectable. Tertullien a fait sur les spectacles un livre qu'aucun comédien n'a jamais lu, et qu'ils devraient pourtant lire tous, car il me semble

qu'on doit être bien aise de savoir pourquoi on est damné. Tertullien dit que le diable élève les acteurs sur des brodequins, pour donner un démenti à Jésus-Christ, qui assure que personne ne peut ajouter une coudée à sa taille. C'est une idée précieuse que celle de Tertullien, et qui justifie de reste la sévérité de l'Eglise.

Cependant, en théologie, il y a toujours deux manières de voir les choses, parce que rien n'est clair comme la théologie. Or je soutiens que, loin d'excommunier les comédiens, on devrait les béatifier, et j'ai aussi une autorité respectable en faveur de la béatification; c'est celle de saint Grégoire de Naziance, qui vaut bien Tertullien. Or saint Grégoire institua un théâtre. Il composait les pièces qu'on y jouait,

et il montra quelquefois du talent. Ses acteurs étaient ses disciples, et ils partageaient la sainteté du maître, dont ils répétaient saintement les saintes tirades. Nos comédiens sont les successeurs des comédiens de saint Grégoire : pourquoi ne partageraient-ils pas le Paradis avec eux ?

La France doit la bonne tragédie et l'opéra à deux cardinaux. Richelieu et Mazarin n'ont pas relevé les acteurs de l'excommunication : donc ils sentaient qu'elle était mal appliquée, et par conséquent nulle; donc jouer la comédie est œuvre pie.

Au surplus, pour prévenir les tracasseries, les criailleries et l'éclat, je conseille aux comédiens de renoncer à la manie de se faire porter, après leur mort, à l'église, où ils n'ont

pas mis le pied de leur vivant. Revenons encore : l'ordre des matières me fait souvent oublier l'ordre chronologique.

CHAPITRE X.

Les papes ayant établi leur empire sur toute la chrétienté, voulurent étendre la chrétienté sur toute la terre : ils n'avaient que ce moyen-là de se faire baiser les pieds par les princes qui n'ont pas le bonheur de croire en Dieu-Jésus. Ils prêchèrent des croisades, et les chrétiens partirent en foule pour s'aller faire tuer, ou mourir de la peste en Syrie, en Egypte, en Palestine. Ces preux guerriers n'oubliaient pas de donner, avant de partir, leurs biens aux moines : tout le monde faisait ses affaires.

De l'habitude des croisades contre les infidèles, il était aisé de passer à

celle des croisades contre les hérétiques. Un prince qui avait déplu au pape, était hérétique, et rien ne se prouve aussi facilement qu'une hérésie : Voltaire en trouve trois ou quatre dans l'*Oraison Dominicale*.

Notre père qui êtes aux cieux..... Dieu est par-tout, ainsi hérésie.

Que votre volonté soit faite......... Vouloir et faire sont pour Dieu la même chose, ainsi hérésie.

Ne nous induisez point en tentation......... On a traduit le *nec nos inducas* par *ne nous laissez pas succomber*; mais il y a *ne nous induisez point*, ainsi hérésie et blasphême qui fait Dieu auteur du mal.

Lorsque le prince qu'on voulait perdre était convaincu d'hérésie, on ameutait contre lui ceux qui espéraient

espéraient piller ses états, et ceux à qui on les promettait. On égorgeait ses sujets, et les fidèles qui se faisaient tuer dans ces saintes opérations, mouraient chargés d'indulgences dont ils faisaient beaucoup de cas.

Quand le prince hérétique se défendait vigoureusement, on ranimait le courage des assaillans en leur rappelant l'exemple de saint Cyrille, qui, seul avec ses moines, voulut faire à Alexandrie une révolution qu'il devait commencer par l'assassinat d'Oreste, gouverneur de la ville. Quand le prince hérétique était vaincu, on excitait les vainqueurs à ne faire de quartier à personne, à l'exemple de saint Cyrille, qui égorgea la belle, la savante, la vertueuse Hypatie, qui mit son corps en pièces, et qui en traîna les

lambeaux par les rues. Nos soldats chrétiens allaient encore plus loin que saint Cyrille : avant d'égorger une belle femme, ils prenaient la peine de la violer.

Il y avait en France un parti très-fort, plus qu'hérétique, car il était calviniste. Ce parti avait souvent alarmé la cour, et traité avec elle d'égal à égal. Les calvinistes étaient toujours sur leurs gardes; il n'était pas aisé de s'en défaire : les prêtres arrangèrent cela. Ils mettaient sans cesse sous les yeux des catholiques, élevés par eux dans la haine des huguenots, Aod massacrant le roi Eglon, Samuel massacrant le roi Agag, sans égards aux traités; le grand-prêtre Joad assassinant sa reine, Judith coupant la tête de l'homme à qui elle venait de prodiguer ses faveurs. Ces images sinistres

échauffaient les imaginations; ces crimes consacrés encourageaient au crime.

On se servait encore utilement de ce passage de la *Genèse* : « Lorsque le Seigneur vous aura livré les nations, égorgez tout sans épargner un seul homme, et n'ayez pitié de personne ». Or ce fut une nuit qui précédait le jour de la Saint-Barthélemi, que le Seigneur livra les calvinistes de Paris à leurs frères les catholiques, qui suivirent à la lettre le précepte de la *Genèse*. En commémoration de cette belle nuit, le pape fit faire des réjouissances à Rome, et cela devait être.

Un génois trouva un nouveau monde, découverte si funeste à ses habitans, et même à ses vainqueurs. Alors le ciel ne fut plus de cristal, et au hasard de ne savoir où mettre

le Paradis, le pape convint que les cieux entourent la terre ; mais voilà la conséquence qu'il en tira : J'ai les clefs du ciel, quel qu'il soit ; le ciel entoure la terre, et il serait absurde de penser que je sois maître du contenant sans l'être du contenu : ainsi le nouveau monde est à moi ; je veux bien vous laisser de l'autre ce que je n'ai pu vous prendre.

Cette logique ne paraissait pas convaincante. Le pape reprenait : Il est dit dans saint Augustin, *lettre 153e* : Le monde entier appartient aux fidèles, et les infidèles n'en possèdent rien légitimement : or je suis fidèle, ajoutait le pape. Mais nous le sommes aussi, répondaient Ferdinand et Isabelle. Hé bien, répliquait le pape, vous aurez la terre, et moi, les fruits, parce que saint Augustin dit dans sa 93e Epître : Tout

appartient de droit divin au juste, d'après le passage du pseaume, « Le juste mangera le fruit du travail de l'impie ». Or les Américains sont des impies, et ce n'est pas vous qui êtes le juste; c'est moi, puisque je vous absous de vos péchés, et que je vous bénis tous les jours.

La querelle s'échauffait. Le roi et la reine d'Espagne ne voulaient pas faire de conquêtes pour le pape; ils allaient renoncer à l'entreprise, et les pauvres Péruviens étaient sauvés. Le pape voulut bien se borner, en Amérique, à l'exercice du pouvoir spirituel, et il chargea les vaisseaux espagnols d'inquisiteurs et de missionnaires.

Ces inquisiteurs et ces missionnaires firent si bien, qu'en peu d'années douze millions d'hommes disparurent de la surface du globe; et

certainement le Seigneur dut être très-satisfait d'une conduite aussi conforme à ses principes, car, le Seigneur dit :

Tu gouverneras toutes les nations que tu nous soumettras, avec une verge de fer; tu les briseras comme le potier fait d'un vase. *Pseaume 2.*

Tu briseras les dents des pécheurs. *Pseaume 3.*

Dieu brisera leurs dents dans leur bouche. Il mettra en poudre leurs dents mâchelières. Ils deviendront à rien, comme de l'eau, car il a tendu son arc pour les abattre. Ils seront engloutis tout vivans dans sa colère, avant d'attendre que les épines soient aussi hautes qu'un prunier. *Pseaume 57.*

Les nations viendront vers le soir, affamées comme des chiens, et toi,

Seigneur, tu te moqueras d'elles, et tu les réduiras à rien. *Pseaume 58.*

Bienheureux celui qui prendra tes petits enfans, et qui les écrasera contre la pierre. *Pseaume 136.*

Le style du prophète-roi n'est pas brillant, mais il est d'effet.

Pendant que les missionnaires et les inquisiteurs travaillaient en grand en Amérique, leurs confrères d'Europe, émerveillés, s'agitaient en tout sens pour ramener, par-ci par-là, quelque huguenot à l'église romaine, hors laquelle il n'y a pas de salut. Ils se lassèrent de ces conversions, rares et sans éclat, qui ne font pas d'honneur à l'ordre. Les jésuites, toujours jaloux d'éclipser les autres sociétés monacales, imaginèrent d'aller convertir la Chine et le Japon.

Les jésuites avaient de l'esprit, des connaissances; ils étaient insinuans : ils plurent à l'empereur de la Chine, et parvinrent en peu de temps jusqu'à la faveur. Ils s'en servirent pour exciter des divisions cruelles dans la famille impériale. Ils avaient converti trois princes qui ne voulaient plus obéir à leur père; ils avaient fait des prosélytes parmi le peuple. L'empereur prévit des troubles prochains, et ses affaires avaient toujours été très-bien avant l'arrivée de Dieu-Jésus et de ses prêtres; il fut assez ferme pour les congédier tous ensemble, et assez poli pour mettre des égards dans leur expulsion.

Cette modération de l'empereur Yontchin est d'autant plus remarquable, qu'il n'ignorait pas que d'autres jésuites, fidèles au *com-*

pelle

pelle intrare, avaient fait au Japon ce que ceux-ci se proposaient vraisemblablement de faire à la Chine.

Il y avait au Japon douze sectes qui vivaient dans l'union ; le christianisme devint la treizième.

Bientôt les chrétiens voulurent dominer au Japon comme par-tout. Ils eurent quelques démêlés avec un grand de l'état : on les humilia. Ils n'étaient pas les plus forts, ils demandèrent pardon, on leur pardonna.

La vengeance est le plaisir des dieux, et les représentans des dieux peuvent aussi aimer la vengeance : nos missionnaires conspirèrent contre le gouvernement.

Les Hollandais prirent un vaisseau espagnol, et y trouvèrent des lettres du consul d'Espagne au Japon, par

lesquelles il ne demandait que quelques vaisseaux pour aider les fidèles à s'emparer du pays.

Les Hollandais portèrent cette lettre aux magistrats. On arrêta le consul, on lui fit son procès, et on le brûla.

Les disciples des jésuites voulurent venger leur frère. Ils prirent les armes au nombre de trente mille. Il y eut une guerre civile affreuse, qui ne finit que par l'extermination du dernier chrétien.

C'est une si belle chose que le titre de chrétien, qu'on peut l'acheter par les plus grands sacrifices. Cependant, si l'on veut que le christianisme dure, il ne faut pas égorger tous les hommes, et on y a quelquefois été d'un train à faire croire que bientôt il n'en resterait plus. Voi-

taire, qui avait beaucoup lu, et qui avait de la mémoire, a fait le compté de ceux qui sont morts pour la gloire de Dieu, et il n'en trouve que neuf millions sept cent dix-huit mille huit cents, en réduisant avec bonne foi d'un tiers, de moitié ou de deux tiers, les rapports des historiens qui peuvent être exagérateurs. « Neuf millions sept » cents...... allons, allons, cela ne se » peut pas, dit mon abbé. — Non? » hé bien, mon très-cher, je vais vous » mettre sous les yeux un abrégé du » compte de Voltaire ».

L'an 251, Novatien disputait la papauté au prêtre Corneille. Dans le même temps, Cyprien et un autre prêtre, nommé *Novat*, qui avait tué sa femme à coups de pied dans le ventre, se disputaient l'épiscopat de Carthage. Les chrétiens des quatre partis se battirent, et

P.

il y a modération en réduisant le nombre des morts à deux cents, ci. . . . . 200.

L'an 313, les chrétiens assassinent le fils de l'empereur Galère; ils assassinent un enfant de huit ans, fils de l'empereur Maximin, et une fille du même empereur, âgée de sept ans; l'impératrice leur mère fut arrachée de son palais, et traînée avec ses femmes par les rues d'Antioche, et l'impératrice, ses enfans et ses femmes furent jetés dans l'Oronte. On n'égorge pas, on ne noie pas toute une famille impériale sans massacrer quelques sujets fidèles,

.. Ci-contre..	200.
sans que les sujets fidèles ne perforent quelques égorgeurs ; portons encore le nombre des morts à deux cents, ci........	200.
Pendant le schisme des donatistes en Afrique, on peut compter au moins quatre cents personnes assommées à coups de massue, car les évêques ne voulaient pas qu'on se servît de l'épée, parce que l'Eglise abhorre le sang, ci...............	400.
La consubstantiabilité mit l'empire en feu à plusieurs reprises, et désola	
	800.

P...

D'autre part... 800.

pendant quatre cents ans des provinces déjà dévastées par les Goths, les Bourguignons, les Vandales. Mettons cela à trois cent mille chrétiens égorgés par des chrétiens, ce qui ne fait guères que sept à huit cents par an, ce qui est très-modéré............... 300,000.

La querelle des Iconoclastes et des Iconolâtres n'a pas certainement coûté moins de soixante mille vies.................. 60,000.

L'impératrice Théodore, veuve de Théophile, fit massacrer, en 845,

360,800.

Ci-contre... 360,800.

cent mille manichéens. C'est une pénitence que son confesseur lui avait ordonnée, parce qu'il était pressé, et qu'on n'en avait encore pendu, empalé, noyé, que vingt mille.................... 120,000.

N'en comptons que vingt mille dans les vingt guerres de papes contre papes, d'évêques contre évêques, c'est bien peu... 20,000.

La plupart des historiens s'accordent et disent que l'horrible folie des croisades coûta la vie à deux millions de chrétiens. Réduisons le compte de

500,800.

P...

D'autre part...	500,800.
moitié, et ne parlons pas des musulmans tués par les chrétiens...........	1,000,000
La croisade des moines-chevaliers-porte-glaives, qui ravagèrent tous les bords de la mer Baltique, peut aller au moins à cent mille morts.................	100,000.
Autant pour la croisade contre le Languedoc, long-temps couvert des cendres des bûchers.................	100,000.
Pour les croisades contre les empereurs, depuis Grégoire VII, nous n'en	
	1,700,800.

Ci-contre...	1,700,800.
compterons que trois cent mille................	300,000.
Au quatorzième siècle, le grand schisme d'Occident couvrit l'Europe de cadavres. Réduisons à cinquante mille les victimes de la *rabbia papale*.....	50,000.
Le supplice de Jean Hus et de Jérôme de Prague, fit beaucoup d'honneur à l'empereur Sigismond, mais il causa la guerre des Hussites, pendant laquelle nous pouvons hardiment compter cent cinquante mille morts................	150,000.
Les massacres de Mé-	
	2,200,800.

D'autre part... 2,200,800.

rindol et de Cabrières sont peu de chose après cela : vingt-deux gros bourgs brûlés ; des enfans à la mamelle jetés dans les flammes ; des filles violées et coupées en quartier ; de vieilles femmes qui n'étaient plus bonnes à rien, et qu'on faisait sauter par le moyen de la poudre à canon qu'on leur enfonçait dans les deux orifices ; les maris, les pères, les fils, les frères, traités à-peu-près de même ; tout cela ne va qu'à dix-huit mille, et c'est bien peu....... 18,000.

2,218,800.

Ci-contre... 2,218,800.

L'Europe en feu depuis Léon x jusqu'à Clément ix; le bois renchéri dans plusieurs provinces par la multitude des bûchers; le sang versé à flots par-tout; les bourreaux lassés en Flandre, en Hollande, en Allemagne, en France, et même en Angleterre; la Saint-Barthélemi, les massacres des Vaudois, des Cévennes, d'Irlande, tout cela doit aller au moins à deux millions.................. 2,000,000.

On assure que l'Inquisition a fait brûler quatre

4,218,800.

D'autre part...	4,218,800.
cent mille individus. Réduisons encore de moitié.	200,000.
Las Casas, évêque espagnol, et témoin oculaire, atteste qu'on a immolé à Jésus douze millions des naturels du Nouveau-Monde. Réduisons cela à cinq millions; c'est être beau joueur........	5,000,000.
Réduisons, avec la même économie, le nombre des morts pendant la guerre civile du Japon; on le porte à quatre cent mille, et je n'en compterai que trois cent mille..................	300,000.
Total.......	9,718,800.

Le tout, ajoute Voltaire, ne monte qu'à la somme de neuf millions sept cent dix-huit mille huit cents personnes égorgées, noyées, brûlées, rouées ou pendues pour l'amour de Dieu. Dans ce compte ont été oubliés deux cent mille saxons égorgés par Charlemagne, afin de persuader aux autres l'excellence du Christianisme. J'espère qu'on n'aura plus de pareils calculs à faire; mais à qui en aura-t-on l'obligation?

Les hommes qui veulent avilir Voltaire, et les écrivains de mérite qui l'ont secondé, ne seraient-ils pas bien aises qu'on pût continuer ces calculs-là? hem, Geoffroi?

Une observation que Voltaire n'a pas faite (un grand homme n'est pas obligé de penser à tout) et que je fais, moi, pauvre petit, c'est que nos chers abbés se servent des passages de leurs livres qui favorisent leurs passions ou leurs

intérêts, et qu'ils laissent les autres dans la poussière des bibliothèques. Moi, j'aime à fouiller dans cette poussière-là, et j'y trouve la condamnation des persécuteurs, quels qu'ils soient, et de quelque prétexte qu'ils s'appuient.

Saint Hilaire, *liv. 1er*, dit : Si on usait de violence pour la défense de la foi, les évêques s'y opposeraient.

Lactance, *liv. 3*, dit : La religion forcée n'est plus la religion ; il faut persuader et non contraindre.

Saint Athanase, *liv. 1er*, dit : C'est une exécrable hérésie de vouloir attirer par la force, par les coups, par les emprisonnemens, ceux qu'on n'a pu convaincre par la raison.

Saint Augustin dit : Persécuterons-nous ceux que Dieu tolère ?

Saint Bernard dit dans ses lettres : Conseillez, et ne forcez pas.

Combattez ces gens-là, Geoffroi; démentez-les, vous en êtes digne.

Il est fâcheux qu'après s'être ainsi prononcé, saint Augustin ait persécuté les Donatistes, et que saint Bernard ait prêché les croisades. Nous autres bourgeois de Paris, nous raisonnons aussi sensément que les saints, quand nos passions ne nous dominent pas; et les saints déraisonnent comme nous, quand leurs passions les dominent.

Il est si malheureusement vrai que les mêmes hommes réunissent tous les extrêmes, que les ministres protestans, qui reprochent aux prêtres romains leurs vices, leurs cruautés, qui rejettent avec horreur et l'excommunication et l'inquisition, ont donné dans les mêmes excès.

François Gomar, théologien protestant, soutenait que Dieu a destiné de toute éternité la plus grande partie

des hommes à brûler éternellement : ce dogme est celui de toutes les sectes chrétiennes. Le grand pensionnaire de Hollande, Barnevelt, trouvait, à soixante-douze ans, de la consolation à croire qu'il serait sauvé, parce que Dieu ne peut haïr ses créatures. Il publiait son opinion, honorable au Créateur : qu'arriva-t-il? Un synode s'assembla, le fit comparaître, et le condamna, le 13 mai 1619, à avoir la tête tranchée, *pour avoir*, dit la sentence, *contristé, au possible, l'Eglise de Dieu.* Après cette multitude d'exemples, le diable lui-même ne voudrait pas être chrétien; et nos bonnes femmes abjureraient leur religion, si elles la connaissaient.

« Mais, mon cher monsieur, me dit » mon abbé, pourquoi cet acharne- » ment? — Mon cher, il faut dire la » vérité aux hommes. — J'avoue que, » dans

» dans mille occasions, des prêtres in-
» discrets.... — Ah! indiscret est joli.
» — Des prêtres indignes de leur mi-
» nistère...... — A la bonne heure.
» — Ont déshonoré la religion. — Je
» vous défierais de le nier. — Mais la
» religion est bonne. — Ses principes
» sont atroces. — Et puis, le fana-
» tisme est éteint. — Il dort, l'abbé; il
» faut garantir les hommes du réveil ».

Il n'y a guères que deux cents ans depuis que le pape Clément VIII refusait de reconnaître Henri IV pour légitime roi de France, à moins qu'il ne se soumît à certaines conditions, plus impertinentes les unes que les autres : la plus révoltante était d'exiger que le grand, que le brave Henri se coucherait sur le ventre, et recevrait les étrivières de monsieur le légat : il fallut que le roi composât avec ce faquin de Clément. Tout ce

qu'il put obtenir, après bien des négociations, c'est qu'il serait fouetté à Rome, par procureur, et de la main même de sa sainteté.

Ce même Clément VIII convoitait la ville de Ferrare, et il fallait un prétexte pour s'en saisir : le pape prétendit que César d'Est, prince souverain de cette ville, n'était pas assez noble du côté de sa grand-mère ; qu'ainsi les enfans qu'elle avait faits étaient bâtards et inhabiles à hériter, et il s'empara de Ferrare ; et cette friponnerie, apostoliquement scandaleuse, n'éprouva aucune espèce d'opposition.

Ah! le fanatisme est éteint, et il n'y a pas plus de cinquante ans que des jésuites entrèrent dans la conspiration ourdie contre la personne du roi de Portugal, et il n'y a que cinquante ans que ce prince se crut obligé de deman-

der à Rome la permission de faire juger ces prêtres assassins !

Il y a quarante-trois ans qu'un fanatique assassina le roi de France, et il répondit à son premier interrogatoire, qu'il avait obéi à sa religion, et que qui n'est bon que pour soi n'est bon à rien.

Ce qu'il y a de plaisant, si on peut plaisanter sur pareille matière, c'est que les rois, constamment victimes du fanatisme, en ont eux-mêmes été infectés. Guillaume le Bâtard s'ingéra de guérir les écrouelles avec le bout du doigt. Les rois de France furent bien aises de faire des miracles comme les rois d'Angleterre, leurs vassaux, et ils touchèrent aussi les écrouelles. Cette prérogative leur fut fidèlement conservée ; et Jacques second, qui perdit le trône d'Angleterre pour avoir trop aimé la messe, Jacques second, qui vivait à Saint-Germain des aumônes

de Louis XIV, avait l'impertinence d'y toucher les écrouelles, d'après son titre de roi de France, que ceux d'Angleterre ont gardé jusqu'à Georges III inclusivement.

Sous le règne de Louis XV, on imprima un livre intitulé, *l'Accord de la Religion et de l'Humanité*. L'auteur, très-humain, dit, *pag. 89* et *90* : S'il y a chez vous beaucoup d'hétérodoxes, ménagez-les, persuadez-les ; s'il n'y en a qu'un petit nombre, mettez en usage la potence et les galères, et vous vous en trouverez bien. Il dit, *pag. 149* : L'extinction totale des protestans en France, n'affaiblirait pas plus l'Etat qu'une saignée n'affaiblit un malade bien constitué. Quel enragé ! La Sorbonne s'est tue, cela ne m'étonne pas ; le parlement s'est tu : c'est que l'auteur était un homme d'Etat.

Un prêtre du pays de Calas, l'abbé de Caveyrac, a fait imprimer, il y a trente ans, une apologie de la Saint-Barthélemi.

Il y a six mois qu'un curé persuada à un mari auvergnat d'étrangler sa femme, parce qu'elle était jacobine : la malheureuse périt, et son époux, plus malheureux, porta sa tête sur l'échafaud.

Oui, le fanatisme dort, mais il ne faut, pour le réveiller, que des prêtres qui puissent tout dire, et des chrétiens qui osent tout faire.

« Je le répète, éclairons les hommes, » démasquons les fripons. — Je le » répète, vous êtes un athée. — Vous » êtes un croque-Dieu ».

Il faut une morale. La véritable est celle qui assure le bien de tous. La plus simple est la plus auguste,

la plus certaine. Prêtres, refaites vos livres, ou plutôt brûlez-les. Supprimez sans retour ces fables qui abrutissent l'esprit humain; abjurez ces principes atroces qui cent fois ont fait de ce globe un immense cimetière. Annoncez la vertu dans toute sa pureté; peignez-la douce, aimante, tolérante sur-tout : prêchez-la par votre exemple, et le monde que vous avez trompé, dévasté, oubliera tout pour vous bénir.

Le rôle qui vous reste est encore assez beau.

FIN.

